

LE PEUPLE

COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER B

Mercredi 19 décembre 1979

35 cents

Cette semaine

dans Kamouraska,
L'Islet-Est et L'Islet-Sud

**524 214,50\$ pour
les entrées et sorties
du viaduc de
La Pocatière B-3**

**Les employés
d'Autobus Roland
Lord suspendent
leur avis de grève B-3**

**Surplus de 9 228\$
pour la Société de
gestion de la faune
de Kamouraska B-5**

**La Commission
Scolaire L'Islet-Sud
subventionnée pour
promouvoir
l'éducation physique**

B-10



L'ANNEE DE L'ENFANT: UNE ANNEE DE REALISATIONS.- L'année internationale de l'enfant tire à sa fin. Tout au cours de l'année, différentes manifestations ont eu lieu sur le territoire desservi par le CLSC des Trois-Saumons et, cette semaine, Monique Boissonneault nous en brosse un tableau éloquent. Cette année internationale de l'enfant fut aussi une occasion pour les enfants de "mettre la main à la pâte", comme en fait foi cette photo prise lors de la Fête des enfants, à Ste-Louise. Texte et autres photos en page 16 de ce cahier.

Heureuses Fêtes!

Les difficultés de Bombardier avec le "Buy American"

Stéphane Gagnon

Rexford signe un protocole d'entente avec le D.S.C. et trois CLSC B-3



INVITATION A LA DETENTE.-La montagne du Collège de Ste-Anne recèle plusieurs petits ilots de repos, réservés aux marcheurs, tel celui-ci, surmonté de son petit toit de chaume. N'est-ce pas que c'est invitant?

(G.G. Peuple-Courrier)

C'est une Invitation

STE-LOUISE.- Le mardi 25 décembre prochain, il y aura une soirée de danses canadiennes et modernes pour célébrer Noël, à la Salle du Couvent de Ste-Louise. L'orchestre "Les Frères Lizotte" fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

La talentueuse Nicole Martin viendra donner son spectacle au Cegep de La Pocatière, le mercredi 16 janvier prochain, à 20 heures 30. Donner un tel billet à un ami serait une suggestion originale de cadeau de Noël. On peut se procurer ces billets aux endroits habituels.

TOURNOI DE HOCKEY OLYMPIQUE.- Un tournoi de hockey olympique Labatt se tiendra à l'aréna de Ville St-Pascal, les 19 et 20 janvier 1980. Les équipes qui voudraient s'inscrire ont jusqu'au 10 janvier pour le faire, en se procurant les formulaires appropriés auprès du responsable du tournoi, M. Bertrand Dubé.

SALON DE LA COUREUSE.- Les Artisans de la relève exposent du 12 décembre au 1er janvier, de 9:00 a.m. à 12:00 p.m. au Café la Coureuse des Grèves de St-Jean-Port-Joli. Un artisan ou une artisanne sera sur les lieux pour vous recevoir. Bienvenue à tous.

SOIREE DE FIN D'ANNEE.- La Garde

paroissiale de St-Jean-Port-Joli organise une soirée de fin d'année en la Salle du Couvent de St-Jean-Port-Joli, le 31 décembre prochain à compter de 20:30 heures. A cette occasion un goûter sera servi et les cartes sont en vente chez M. Albert Caron 598-3723 ou Ferdinand Dubé 598-3829. Bienvenue à tous.

L'ouverture officielle du Club des Cerfs de St-Damase aura lieu à la Salle municipale le 31 décembre. Orchestre Trio Lord. Bienvenue à tous. La direction du Club des Cerfs.

BISCUM.- Avis aux Biscum de St-Jean-Port-Joli et des paroisses environnantes il n'y aura pas d'après-rencontre le 19, le tout est remis faute de local à une date indéterminée. A tous je souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année.

BYE BYE 79.- A Ste-Félicité le 22 décembre à 8h. p.m. par un groupe de jeunes patronnés par Les Loisirs. Suivra une soirée de danses canadiennes et modernes avec l'orchestre Les Royals. Nous vous attendons nombreux. Entrée à prix populaire.

A St-Adalbert, un souper est offert à tous les membres du Club de l'Age d'Or le 20 décembre. Tous ceux qui pensent pouvoir

s'y rendre sont priés de donner leur nom avant le 17 décembre en téléphonant à 356-5100 ou à 356-5024. Le souper sera suivi d'une soirée où tout le public est attendu.

Le Club de Motoneige Les Joyeux Promeneurs Inc., de St-Marcel organise en l'honneur de la duchesse Monique 1ère Mercier une soirée sociale qui se déroulera le 22 décembre à la Salle municipale de St-Marcel. Entrée à prix populaire.

Le Club de l'Age d'Or de St-Pamphile invite tous ses membres et le public en général à une soirée récréative à la Salle municipale, samedi le 22 décembre à 20:30 hres. Des surprises sont au programme. Bienvenue à tous.

Les enfants de St-Pamphile, âgés jusqu'à 12 ans sont invités à venir rencontrer le Père Noël, dimanche le 23 décembre à

13:30 hres ou 1:30 hres, à la Salle municipale. Le joyeux évènement est organisé par la Garde paroissiale pour la cinquième année consécutive. Les jeunes sont bienvenus accompagnés de leurs parents. Joyeux Noël à tous, de tous les membres de la Garde paroissiale.

Jeudi le 27 décembre 1979, Le Grand Chevalier du conseil 3075 des Chevaliers de Colomb de St-Pamphile et des officiers du conseil, se rendront au Foyer d'hébergement de St-Pamphile, pour exécuter un programme de divertissement et récréation pour les pensionnaires de cette institution à l'occasion de la Fête de Noël et du Nouvel An. Cette visite est traditionnelle pour le Conseil no 3075 de St-Pamphile et les Chevaliers feront la distribution de dons à chaque personne lors de cette soirée d'amitié.

La voix du Peuple

Référendum: Election ou consultation?

Dans le déroulement de notre histoire, nous pouvons dire qu'après quatre ans de règne, un gouvernement revient devant le peuple rendre compte de ses réalisations, et lui demander de l'élire de nouveau en lui présentant le programme politique que son parti croit le meilleur pour l'ensemble de la population. C'est donc en votant pour tel homme, tel parti politique, que les citoyens décident qui gouvernera le pays, la province pour les quatre prochaines années.

En élisant des chefs qui prônaient des moyens connus sous des slogans comme "autonomie", "maître chez nous", "égalité indépendance", "souveraineté culturelle", le peuple s'est toujours impliqué dans le dossier des relations intergouvernementales.

Au printemps '80, ce sera pas une élection, nous

n'aurons pas à décider quel homme, quel parti politique gouvernera la province, ce sera une consultation. Nous aurons à répondre, sur un projet précis, à une question qui décidera de l'avenir du Québec: nous restons dans la Confédération ou nous choisissons la Souveraineté-Association?

Pouvons-nous ne pas être d'accord sur une démarche de consultation?

Les responsables des partis politiques sont tous d'accord pour qu'il y ait consultation auprès de la population québécoise: que ce soit M. Clark, M. Trudeau, M. Roy, M. Broadbent, M. Ryan, M. Lévesque, M. Samson, M. Biron, tous affirment que la consultation est importante et nécessaire pour engager le Québec dans la voie du changement ou demeurer dans le statu quo.

L'évènement doit dépasser la partisanerie. Ce n'est pas parce que membre d'un parti politique: union

nationale, libéral, québécois, démocrate, ou que par fidélité au parti, il faut se prononcer contre son option personnelle, mais c'est en tant que personne humaine, comme citoyen, que les québécois seront appelés à se prononcer sur le projet présenté. Après le référendum, les partis politiques existeront toujours et chacun y trouvera encore sa place.

Dans quelque temps, les chefs de parti politique présenteront, selon leur option, des points de vérité et il appartiendra à nous tous, en dehors de toute partisanerie, de décider quel projet nous voulons vivre? quel projet nous voulons partager? quel projet nous voulons construire tous ensemble au Québec?

Charles-Aimé Anctil, ptre Service de Pastorale sociale.

croc l'oeil

KAMOURASKA — L'ISLET EST — L'ISLET SUD

Félicitations aux gagnants de la Loto Hockey Mineur de La Pocatière, MM. Pierre Saindon, de La Pocatière et Guy Ouellet, de La Pocatière également, qui se sont mérités respectivement 400\$ et 100\$. Le premier tirage avait lieu le dimanche 9 décembre dernier et il en sera ainsi chaque dimanche, durant les 19 prochaines semaines.

Saviez-vous que le dernier numéro du "L'Islet-Nord", bulletin du CLSC des Trois-Saumons, portait exclusivement sur St-Roch-des-Aulnaies et avait été entièrement réalisé par les citoyens de la localité, en collaboration avec le CLSC? Le prochain sera réservé à St-Jean-Port-Joli et les suivants... à vous de décider. Selon Jules Bélanger, les paroisses intéressées n'auraient qu'à se former un comité de rédaction et le CLSC sera là pour apporter toute l'aide technique nécessaire.

C'est fait! Le gouvernement Clark a été défait en Chambres et le ministre John Crosbie a dû retirer sa taxe d'accise sur le pétrole. Mais, il ne faut pas se leurrer car le nouveau gouvernement qui sera élu le 18 février prochain devra sans doute retaxer les Canadiens, ne serait-ce que pour

défrayer le coût des élections qui friseront probablement les 40 millions de \$.

Deux élections en moins de neuf mois, ça risque d'être essouffant! Surtout que la campagne se déroulera durant les deux pires mois de l'hiver. Il est même à prévoir que les média électroniques, la télévision en particulier, joueront un grand rôle dans cette campagne.

Evidemment, tous les partis politiques s'entendront pour faire insérer leurs "spots" publicitaires entre deux reportages des Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid. C'est le cas de le dire, il y aura du sport cet hiver à la télé!

Le Parti Rhinocéros est toujours présent dans Bellechasse. Ainsi, on apprend que M. Réal Jean, de St-Jean-Port-Joli, est fortement sollicité par certaines personnes en vue, pour qu'il se porte candidat de cette formation politique. Selon certaines sources bien informées, il semble que M. Jean n'écarterait pas la possibilité de sa candidature. M. Jean est fort bien connu dans les milieux commerçants et intellectuels de St-Jean-Port-Joli.

UN GARS PAYANT

à consulter pour la prospérité de votre commerce

BUREAU 856-1514
RESIDENCE 856-4853
POUR LA REGION DE LA POCATIERE
ST-JEAN PORT-JOLI
ST-PAMPHILE



PIERRE DUMAIS
Conseiller en publicité
Bureau du Peuple-Courrier
800, 6e Avenue C.P. 1249
La Pocatière
G0R 1Z0

LA PUBLICITE, C'EST PAYANT

Offrez un cadeau différent...

Jusqu'à vous...
NICOLE MARTIN
Jeudi, le 17 janvier à 20h30, Auditorium Lavironde
Billets en vente aux dépôts habituels

Présentation de:
RADIO CKBM et
BOUTIQUE AXE

Joyeux Noël!



Sécurité-Santé au travail Rexfor signe un protocole d'entente avec le D.S.C. et trois CLSC

(G.G.) La Société d'Etat Rexfor, division des Appalaches, vient de conclure une entente avec le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Montmagny et les CLSC de Montmagny-Sud, Trois-Saumons et St-Pamphile, concernant la mise sur pied d'un programme de sécurité-santé au travail.

l'entente, MM. Jean-Marc Bourgault, Elisée Vaillancourt et Pierre Thibaudeau, des CLSC des Trois-Saumons, St-Pamphile et Montmagny-Sud.

L'objectif général de cette entente est de "mettre en oeuvre des mesures et des activités susceptibles d'assurer la protection et la préservation de l'individu dans son milieu de travail afin de lui permettre d'effectuer sa tâche en atténuant les risques d'atteinte à son intégrité physique".

Ainsi, le DSC, les CLSC et la Société Rexfor travailleront conjointement à la mise sur pied et au bon fonctionnement d'un programme d'examen médicaux à l'intention des employés de

Rexfor de la forêt domaniale des Appalaches. On tentera aussi de sensibiliser les travailleurs à la prise en charge de leur santé en s'impliquant davantage dans la réalisation du programme de prévention, tout en impliquant les professionnels des établissements comme personnes ressources au niveau des comités de sécurité de secteurs.

Les engagements de chacun

Grâce à cette entente, le DSC et les CLSC s'engagent à ouvrir un dossier médical pour chaque travailleur référé par Rexfor, à organiser un service de santé pour les travailleurs, à effectuer un examen médical pour chaque nouvel employé, à effectuer des examens d'audiométrie

pour les travailleurs en milieu bruyant et à participer aux activités de prévention de l'employeur et des travailleurs.

De son côté, la Société Rexfor s'assurera de la participation des professionnels des établissements de santé aux comités de sécurité-santé, à titre de personnes ressources, sensibilisera les travailleurs à l'utilité d'un examen médical, même s'ils ne sont pas des nouveaux employés et organisera

des programmes de formation et d'information sur la sécurité-santé, en collaboration avec les professionnels des établissements concernés. De plus, la Société Rexfor s'engage à défrayer le coût des examens médicaux (18\$) et des examens audiométriques. (8.50\$ à St Pamphile).

La présente entente est entrée en vigueur à compter de la date de sa signature, le 27 novembre et le demeurera jusqu'à avis contraire,

signifié par écrit par une des parties à l'autre. En cas de litige au sujet de cette entente, on réfèrera le problème soulevé à un comité de liaison formé des signataires.

Finalement, à la suite d'une première année de fonctionnement conjoint, la Société Rexfor, ainsi que les représentants du DSC et des CLSC tiendront une rencontre d'évaluation afin d'établir les modifications à apporter au programme.

Le document dont le Peuple-Courrier a obtenu copie, a été signé le 27 novembre dernier, par le Dr Arthur Richard, chef du DSC, ainsi que par MM. Léo Gagné et Eric Girard, respectivement Directeur des opérations forestières et Directeur du personnel et des relations industrielles de Rexfor. Ont aussi endossé

524 214,50\$ pour les entrées du viaduc de La Pocatière

(G.G.) La Firme Amédée Hébert et Fils, de Cap St-Ignace, vient de se voir octroyer le contrat pour l'aménagement des entrées et sorties du viaduc du centre-ville de La Pocatière. La Firme Hébert était d'ailleurs le plus bas soumissionnaire, avec une offre globale de 524 214,50\$.

L'un des plus importants dossiers qui ont retenu l'attention du public au cours de l'année qui s'achève est donc sur le point d'être clos, grâce à l'octroi de ce contrat.

Et il aura fallu attendre plus de six ans avant de voir cette promesse être réalisée.

L'ouverture des soumissions avait lieu le mardi 11 décembre dernier, au bureau du sous ministre des Transports, M. Hugues Morrissette. Au total, huit entreprises québécoises avaient fait parvenir leurs offres au ministère.

Dans la liste des soumissionnaires, la Firme Hébert était suivie de S.A.F. Construction Inc., de St-Henri de

Lévis, avec 539 786\$ et de Chabot et Chabot Ltée, de St-Lambert de Lévis avec une offre de 545 352\$.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir du ministère des Transports, le contrat accordé à la Firme Hébert ne touche que le terrassement et le gravillage des 4,7 km de routes, excluant le pavage. Il s'agirait d'un contrat d'une durée de cinq mois et les travaux débuteraient en février 1980.

Les employés d'Autobus Roland Lord suspendent leur avis de grève

(G.G.) Le syndicat des employés d'Autobus Roland Lord Inc., de Ste-Louise, a décidé de suspendre son avis de grève émis pour le lundi 17 décembre, à la suite de la première séance de conciliation, qui avait lieu à Québec, le vendredi 7 décembre dernier.

Il semble, selon les deux parties, qu'un déblocage serait sur le point de se produire dans ce dossier. Déjà nous dit-on, on en serait presque arrivé à une entente au niveau des clauses normatives.

De plus, une nouvelle rencontre de conciliation est prévue pour le jeudi 20 décembre prochain, à Place Le Germain, de Montmagny, en présence du conciliateur du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, M.

Roland Martel.

Selon le conseiller syndical, M. Gilbert Lessard, le dénouement du conflit serait possible grâce au dépôt de nouvelles offres salariales par la partie patronale, jeudi prochain.

Ces offres salariales, aux dires du négociateur patronal, Me Alain Lemieux, consisteraient en une redistribution de la masse monétaire disponible, dépendamment de l'instauration d'un plan d'assurance collective tel que réclamé par le syndicat. C'est donc dire, si l'on se fie aux propos de Me Lemieux, que les augmentations de salaire que pourraient toucher ces employés seraient moins élevées si le plan d'assurance est mis sur pied.

Quant à M. Gilbert Les-

sard, il nous affirmait que le syndicat retournerait consulter ses membres avant jeudi, de façon à connaître avec le plus d'exactitude possible la position à défendre au sujet de ce plan d'assurance. "En fait, il s'agit de faire éclaircir notre mandat de négociateur" a-t-il dit.

Quoiqu'il en soit, les deux parties se sont montrées assez optimistes face à un règlement par voie de conciliation.

Rappelons en terminant que les 15 employés de cette compagnie de transport scolaire ont obtenu leur accréditation syndicale le 6 août 1979 et que les négociations ont débuté dès septembre. Pour ces syndiqués, le droit de grève est acquis depuis la mi-novembre.



73.000 CHEQUES AUX TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION.- L'Office de la construction du Québec a procédé cette semaine à l'émission de chèques de congés payés à l'intention de près de 73 000 travailleurs de la construction au Québec. L'O.C.Q. leur retourne ainsi une somme totale de 29\$ millions. Cette somme représente 10% du salaire gagné par ces travailleurs entre le 1er janvier et le 30 avril 1979. Les intérêts accumulés sur cette somme seront versés par l'O.C.Q. lors de l'émission des chèques de vacances d'été, en juillet prochain. Toute demande de renseignement relative à cette émission de chèques doit être faite auprès du bureau régional de l'Office.

DE VOTRE MARCHAND		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					TIRAGE 937 14/12/79			
Jean-Guy Chenard Inc.		3	4	15	20	26	36	NUMÉRO	POSSIBILITE DE	
Matériaux de construction Quincaillerie		6 SUR 6	2		472 651\$			765 822	3 GAGNANTS DE \$50.000.	
Unimat		5 SUR 6	286		780.90\$			65 822	27 GAGNANTS DE \$5.000.	
St-Roch des Aulnaies		4 SUR 6	9511		65.20\$			5 822	270 GAGNANTS DE \$250.	
354-7738		5 SUR 6+	26		5 726.40\$			822	2 700 GAGNANTS DE \$50.	
		Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN					31		22	27 000 GAGNANTS DE \$5.
							VENTES TOTALES			
							2 584 857\$			

Le Ministère des Communications veut régionaliser l'information gouvernementale

Guy Doré

(M.C.) Les communications éducatives feront partie de la vie québécoise très bientôt et s'inscriront dans la trame de l'évolution de l'éducation permanente. Aujourd'hui, la société change à un rythme tellement rapide qu'il faut trouver un moyen pour le travailleur de se mettre au pas, et cette accélération de la connaissance du citoyen se fera par le biais de l'éducation perma-

nente ou continue. Et c'est là qu'entrent en ligne de compte, comme support, les communications éducatives, et en particulier la radio et la télévision éducatives, toutes deux régionalisées pour mieux rencontrer les besoins mêmes de la population du Québec. Il nous faudra les compter, les assimiler, les asservir pour en retirer le maximum de rentabilité. Ce sera là un

des défis de demain.

C'est avec un tel regard sur l'avenir que M. Guy Doré, directeur général à la Direction Générale des Services Techniques du Ministère des Communications du Québec, s'adressait à une douzaine de membres du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud réunis au restaurant Cap Martin de La Pocatière, jeudi dernier, à l'occasion du souper mensuel du Cercle de Presse.

Dixième anniversaire

M. Doré avait intitulé sa causerie: "10 ans... et puis après...", pour souligner le dixième anniversaire du Ministère des Communications du Québec. Dans un premier temps, le conférencier a brossé un tableau succinct des débuts du Ministère. Le 25 novembre 69, Me Yvon Côté, un avocat de Rimouski, présentait à Me Jean-Jacques Bertrand, alors premier ministre du Québec, un mémoire recommandant la création du Ministère des Communications. Ce ministère proposé touchait quatre aspects fondamentaux du domaine des communications: l'Etat-utilisateur, qui consomme des services de communications; l'Etat-régulateur, qui exerce sa juridiction en matière de

communication: l'Etat-producteur, qui anime économiquement et socialement la société québécoise; et l'Etat-ordonnateur, qui orchestre l'interaction des intervenants en matière de communication.

Radio-Québec

Ce mémoire fut entériné par le gouvernement du temps et c'est le 17 décembre 69 que la loi créant le Ministère québécois des Communications était acceptée. Puis ce fut l'époque de la mise en place. Au niveau de l'Etat-producteur, deux organismes ont retenu l'attention: Radio-Québec et la Direction Générale du Cinéma. M. Doré a rappelé les débuts difficiles de Radio-Québec en 70, avant de mentionner le plan de développement régional de cet organisme approuvé par le gouvernement qui lui a donné le coup de pouce nécessaire pour étendre son action éducative à la grandeur du Québec.

Régionalisation des communications éducatives

Délaissant le passé, M. Doré s'est ensuite tourné vers l'avenir, s'interrogeant sur le rôle futur de son ministère. A court terme, pour la télévision éducative,

Radio-Québec aura des antennes à Sherbrooke, Trois-Rivières et Rimouski en 81, et au Saguenay-Lac St-Jean, Gaspésie et la Côte-Nord en 82-83.

A plus long terme, le conférencier a insisté sur l'importance de la régionalisation des communications éducatives, soit la télévision et la radio, qui auront un rôle d'information et d'éducation auprès des Québécois.

M. Doré a terminé sa causerie en expliquant brièvement ce que peuvent apporter au domaine des communications les satellites et la télématique, une combinaison des télécommunications et de l'informa-

tique.

Adhésion à la FPJQ

Outre la conférence de M. Doré, on retrouvait à l'ordre du jour une demande d'adhésion des membres du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud à la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec (FPJQ).

Une résolution proposant cette adhésion fut adoptée par la majorité. Les agents d'information qui sont membres du Cercle de Presse sont toutefois abstenus de voter sur la résolution, ne pouvant faire partie de la FPJQ.

Enfin, la date du prochain souper du Cercle de Presse a été fixée au 23 janvier 80.



M. Guy Doré, directeur général des Services Techniques du Ministère des Communications, était le conférencier invité du Cercle de Presse de la Côte-du-Sud à l'occasion de son souper mensuel. M. Doré a souligné dans sa causerie le dixième anniversaire du Ministère des Communications.

(M.C. Peuple-Courrier)

Pour bien vous chausser pour les fêtes



André Dubé est là!

Chez-nous grand choix de cadeaux pour toute la famille.
Bottes, sacs à main, pantoufles, etc...
à un prix très intéressant

VOTRE CHAUSSEUR SACHANT CHAUSSER VOUS
OFFRE QUALITÉ ET SERVICE

Joyeux Noël et Bonne Année à tous et chacun

SERVICE DE CORDONNERIE

ANDRÉ DUBÉ ENR.

612, 4e avenue, La Pocatière

856-1834



La révolutionnaire Trail Cat...

À la fine pointe de la technologie dans le monde de la motoneige, Arctic Cat a conçu tout de confort la Trail Cat 1980. Son système de suspension à glissières "longue randonnée": suspension indépendante munie de ressorts à boudins sur les amortisseurs à l'avant et à l'arrière, vous assure des randonnées douces et confortables. La Trail Cat... c'est l'Arctic Magique



GILLES BELANGER

Rte 230, La Pocatière

856-3156

Surplus de 9 228\$ pour la Société de gestion de la faune de Kamouraska

(G.G.) La Société de gestion de la faune de Kamouraska, chargée de l'administration de la Zec Chapais, terminait ses activités annuelles avec un surplus de 9 228\$. C'est ce qu'a révélé M. Germain Fortin, contrôleur financier de l'organisme, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société, qui se tenait le mercredi 12 décembre dernier, à l'ITA de La Pocatière.

Au 30 novembre dernier, les revenus de la SGFK avaient atteint 58 774\$ dont plus de 22 000\$ provenaient de la vente de cartes de membres. Quant à la subvention du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, elle se chiffrait à 23 065\$, alors que le péage journalier et saisonnier applicable à l'entretien des routes de la ZEC représente une somme additionnelle de 4 942\$.

De leur côté, les dépenses se sont élevées à 49 545\$ dont plus de la moitié (33 601\$) sont allés aux salaires et bénéfices marginaux. Parmi les principales dépenses, à l'item immobilisation, on note aussi l'achat d'un système de radios émetteurs et de chaloupes pour les postes d'accueil, le tout pour un montant de 5 605\$.

D'autre part, le président de la Société de gestion, M.

Arthur Lévesque a brosse un rapide tableau des activités de la société au cours de la dernière année. Ainsi, 1979 fut marqué par l'ouverture d'un nouveau poste d'accueil au Lac de l'Est, sans compter l'installation du système radio et l'engagement de gardiens auxiliaires.

Quant à la dernière saison de chasse, les statistiques

indiquent qu'un total de 30 orignaux et de 14 chevreuils ont été abattus sur le territoire de la ZEC. De plus, 746 perdrix et 118 lièvres ont également été enregistrés aux postes d'accueil des Lacs de l'Est, Ste-Anne, Chaudière, ainsi qu'à St-Omer.

Du côté des activités de pêche, nous avons aussi appris que près de 10,000

truites mouchetées ont été prises dans les quatre principaux lacs de la zone. Mais, de tous les lacs, c'est le Lac Ste-Anne qui est le plus achalandé, si bien qu'on a dû le fermer dès le début d'août, le quota de 5000 truites ayant été dépassé. A titre d'exemple, M. Lévesque a mentionné qu'en une seule journée, 172 pêcheurs se sont inscrits au poste

d'accueil du Lac Ste-Anne. **Des quotas sur les prises?**

D'ailleurs, au cours de l'assemblée générale, la quarantaine de membres présents a majoritairement adopté une résolution à l'effet d'imposer un quota de 100 truites par carte de membre titulaire et ce, pour l'ensemble du territoire. Dans l'esprit des proposeurs, la motion a pour but de s'assurer qu'un plus grand nombre de pêcheurs aient accès aux lacs de la ZEC.

Les membres ont aussi déploré qu'il n'y ait pas suffisamment d'ensemencement dans les lacs de la zone. Le printemps dernier, 5000 truites d'un an et plus ont été ajoutées dans le Lac Chaudière et 2000 autres dans le Lac de la Grosse-Truite. Mais, il semble que ce ne soit pas suffisant pour assurer la régénérescence des lacs de la zone.

Elections

Finalement, les membres présents ont eu à choisir quatre membres pour siéger au bureau de direction de la Société. Comme il n'y avait que quatre postes d'ouverts, et qu'il y eut cinq candidatures, il a donc fallu procéder à un scrutin secret. Ce sont finalement les quatre membres sortants qui furent réélus, soit MM. Germain Fortin, Amédée Gagnon, Maurice Boucher et Marcellin Demers.

Les cinq autres membres sont MM. Arthur Lévesque, réélu président, Hervé Pelletier, réélu vice-président, Jocelyn Lévesque, Daniel Gagnon et Pierre Lambert. Le poste de contrôleur financier sera à nouveau occupé par M. Germain Fortin tandis que le secrétariat est confié à Mme Réjeanne Rivard qui, toutefois, ne fait pas partie de l'exécutif.



Le bureau de direction de la SGFK. Assis, de gauche à droite, MM. Germain Fortin, contrôleur financier, Arthur Lévesque, président et Hervé Pelletier, vice-président. A l'arrière se tiennent, dans le même ordre, MM. Daniel Gagnon, Jocelyn Lévesque, Marcellin Demers, tous directeurs, ainsi que Mme Réjeanne Picard, secrétaire. Etaient absents au moment de la photo, MM. Pierre Lambert, Maurice Boucher et Amédée Gagnon.

Au Cygne de la Beauté Ltée.:

Soin de la peau, maquillage personnalisé
cours de maquillage, électrolyse sans
douleur avec "ALPHA", manucure,
épilation à la cire.



1006, 1ère Rue
La Pocatière
Tél.: 856-1513

«ON TROUVE DE TOUT, ON SE SENT CHEZ NOUS»



A NE PAS
MANQUER

Samedi le
22 décembre

TIRAGE DU BAS DE NOEL

L'Association des marchands des
Galeries La Pocatière souhaite à
tous ses clients et amis

«Joyeux Noël, Bonne, Heureuse
et Prospère Année»

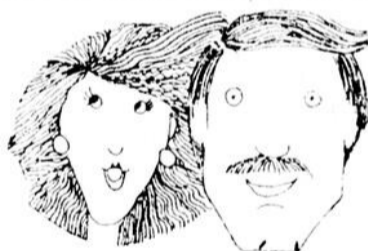
Magazinez aux

Les Galeries
La Pocatière



LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DES ALLEGHANYS

Vous désirez épargner
pour l'achat d'une maison?



Vous désirez réduire vos impôts?

UN PLAN D'EPARGNE-LOGEMENT de la Caisse d'Etablissement des Alléghanys vous permettra de réduire vos impôts à la fin de l'année, tout en plaçant vos épargnes à un taux avantageux.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Ne pas être propriétaire ou co-propriétaire d'une maison d'habitation.
- Verser n'importe quelle somme jusqu'à concurrence de \$1,000.00 par année pour un maximum de \$10,000.00 en dix ans, dans un compte d'épargne spécialement prévu à cette fin.
- Affecter les sommes épargnées à l'achat d'une propriété d'habitation

Hâtez-vous! LE 31 DÉCEMBRE 1979 est la date limite pour que les sommes épargnées soient déductibles de vos revenus imposables pour cette année.

CONSULTEZ NOS REPRESENTANTS:

ROGER CARON St-Adalbert Cité L'Islet 356-5028	RENÉ HUDON La Pocatière Cité Kam. 856-3354	BERNARD GORRY 204, 4e Avenue La Pocatière 856-3263	CLAIRE OUELLET St-Pacôme Cité Kam. 852-2978	MARIO JEAN St-JeanPort-Joli 598-3142
--	---	---	--	--



LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DES ALLEGHANYS

204, 4e Avenue, La Pocatière
856-3263-64-65



Viaduc St-Roch-Ste-Louise

Les deux municipalités reviennent à la charge

(G.G.) Les conseils municipaux de St-Roch-des-Aulnaies et de Ste-Louise n'entendent pas abandonner le dossier des voies d'accès au viaduc qui surplombe la route 20, à la hauteur de la route de l'Eglise, à St-Roch-des-Aulnaies.

a affirmé le maire de Ste-Louise, M. Donat Dufour, au cours d'un entretien téléphonique, vendredi dernier.

D'ailleurs, M. Dufour nous apprenait aussi que les deux municipalités avaient adoptées de nouvelles résolutions lors de leurs

séances régulières de conseil, le 3 décembre, demandant au ministère des Transports de doter ce viaduc de voies d'accès.

De plus, le 8 décembre dernier, les deux administrations municipales rencontraient le député de Kamouraska-Témiscouata,

M. Léonard Lévesque, afin de discuter de ce dossier qui leur tient à coeur.

Chiffres erronés?

On se souviendra que, la semaine dernière, le Peuple-Courrier rendait public le contenu d'une lettre

adressée à la SSJB diocésaine par le sous-ministre adjoint des Transports, M. G. Robert Tessier, dans laquelle il faisait état de la décision du ministère de ne pas construire les entrées et sorties du viaduc de St-Roch-Ste-Louise.

fictifs puisqu'ils ne tiennent nullement compte du nombre de véhicules qui empruntent les routes de l'arrière-pays pour se rendre à St-Jean-Port-Joli afin de prendre l'autoroute. Ce serait le cas, selon M. Dufour, de 90% des résidents de Ste-Louise et du 2ème rang de St-Roch, qui se dirigent vers Québec.

Pour justifier cette décision, le sous-ministre Tessier mentionnait la faiblesse de la circulation automobile sur la route de l'Eglise. Selon M. Tessier, en 1978, le trafic sur cette route n'était que de 400 véhicules par jour.

Or, selon le maire de Ste-Louise, M. Donat Dufour, ces chiffres sont erronés et

Soulignons en terminant que les deux municipalités concernées n'ont jamais reçu de réponse officielle de la part du ministère. Seule la SSJB diocésaine en a reçu une, en réponse à une résolution adoptée lors de son congrès annuel de mai 1978.

Loisirs à St-Jean Port-Joli

Les organismes se prononcent sur le rapport préliminaire

Plusieurs représentants d'organismes se sont rendus à l'invitation du comité d'étude sur la situation du loisir à St-Jean-Port-Joli.

C'est mercredi le 12 décembre, qu'un rapport préliminaire était présenté au Conseil municipal et à la commission des loisirs dans une première partie de la soirée. Ensuite les dirigeants d'organismes ont exprimé leur accord ou leur mise en garde face à l'analyse du fonctionnement actuel des activités de loisir dans la municipalité.

On sait que plusieurs groupements volontaires ont établi avec les années des activités sportives indépendantes et autonomes parallèlement aux différentes organisations de

la commission loisirs.

Chaque groupement recrute ses bénévoles et assure son financement grâce à des cotisations et à la sollicitation de commanditaires. Face à la planification d'activités et au financement, la concertation est à peu près inexistante entre tous les groupes. Il fut admis qu'une collaboration plus étroite entre tous les agents du loisir dans la municipalité permettrait un échange d'idées, une économie d'énergie humaine et favoriserait une meilleure exploitation des ressources en lieux et équipements. On estime à au-delà de 150 le nombre de personnes bénévoles engagées dans l'organisation du loisir à St-Jean-Port-Joli.

Ces personnes suffisent à peine à gérer et organiser des activités et manquent nettement de temps pour l'animation.

Le Conseil municipal consacre \$5.42 per capita en loisir alors que la moyenne provinciale se situe à \$22.00 per capita.

On y gagnerait à améliorer sensiblement l'information sur le fonctionnement des différents sports ou activités, possibles selon les saisons.

Les participants ont mentionné l'indifférence dont les citoyens en général font preuve face au loisir.

Le comité a noté sérieusement les commanditaires de l'assistance et en tiendra compte lors de l'élaboration du rapport

final qui sera remis au Conseil municipal à la fin de janvier.

On espère grandement qu'un grand nombre de gens assisteront à la réunion publique convoquée pour mercredi le 19 décembre 1979 à 19 hres 30, au Centre paroissial.

Le comité veut, par là, donner l'occasion à chacun de s'exprimer personnellement sur le sujet. Votre présence démontrera que vous appréciez les efforts déployés pour l'amélioration de la situation du loisir dans la localité.

La Commission des Loisirs de St-Jean-Port-Joli, par Victoire Lévesque publiciste.

ERRATUM

Dans l'annonce de l'Association Commerciale du Port-Joli du 12 décembre 1979, on aurait dû lire: **Spécial du jour à \$3.25** dans la partie d'annonce du **Bonnet Rouge Inc.**



Pensez à nous!

Noël! Noël! Noël!
 Vous voulez avoir un vaste choix de cadeaux? Un prix des plus concurrentiel? Une qualité et un service après vente hors pair?
A St-Jean Port-Joli, nos marchands sont là pour vous offrir tout ça. Consultez-les

Joyeux Noël à tous nos clients



pelletier
 ELECTRIQUE enr.
 St-Jean-Port-Joli, Qué
 598-3340
 ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
 Roger Pelletier, m.e.l.

SENI PRO PLUS
 ALIMENTATION TRANS-KEBEC
 St-Jean Port-Joli
 598-3728

Epicerie licenciée.
 Ouvert du lundi au samedi de 8.00 hres. A.M. à 22.00 hres. P.M.
 Le dimanche de 9.00 hres. A.M. à 18.00 hres. P.M.

Nos spécialités:
 Fondue chinoise
 Fondue au fromage
 Fruits de mer
 Mets canadiens
Pour réservation:
598-6266
 BAR SALON
 SALLE A MANGER
Restaurant Denis Enr.
 St-Jean Port-Joli, Qué.
 Avenue de Gaspé
598-6266

ON EST DÉMÉNAGÉ
 au 32 rue Fortin
 (Ancienne quincaillerie Bourgault)

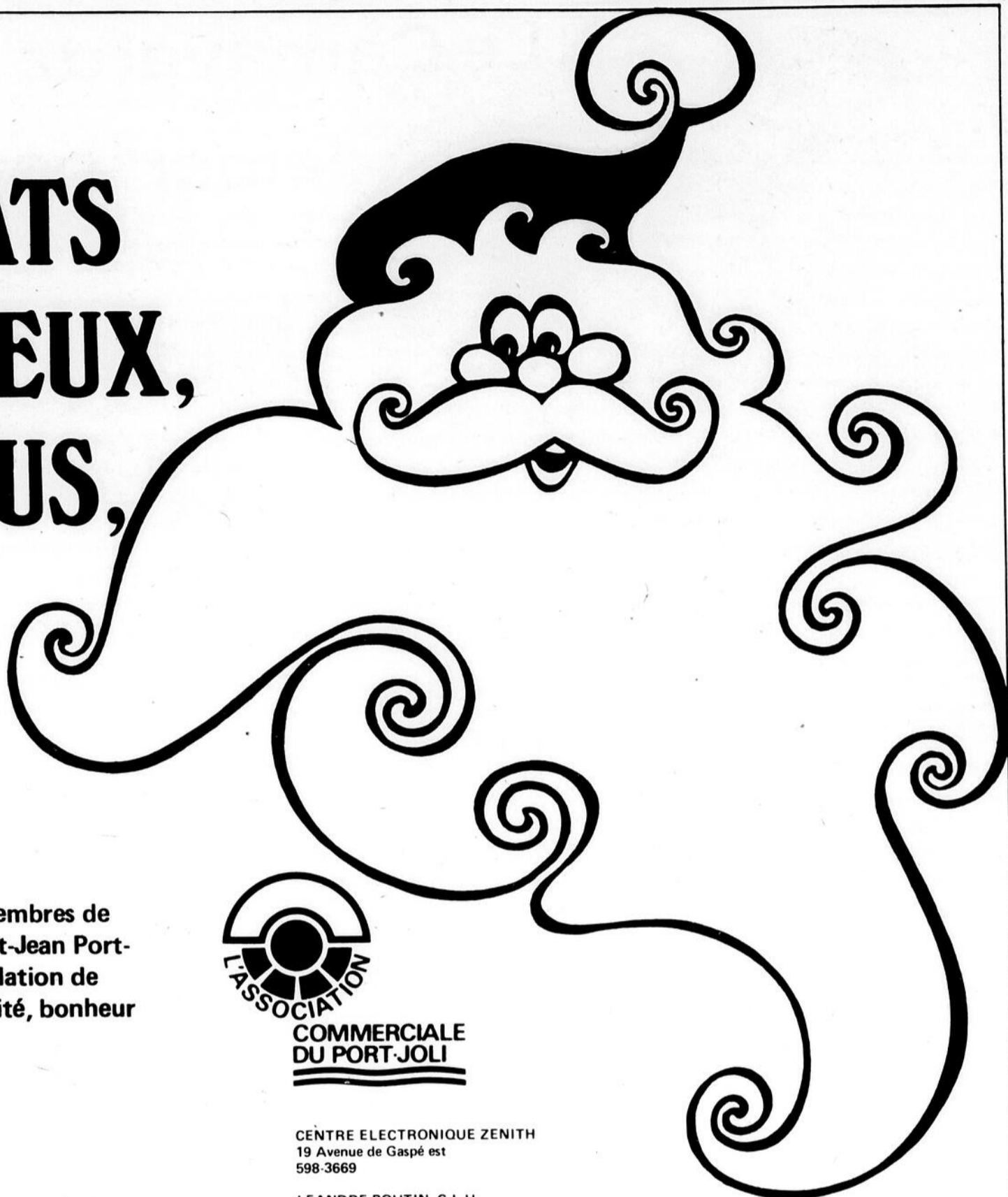
FORD MERCURY

DIONNE ET FRERE INC.
 32 Rue Fortin
 St-Jean Port-Joli
 (Ancienne Quincaillerie Bourgault)
598-3305

On est de la fête
 Sapins de Noël, plantes fleuries: Poinsettias, azalées, bégonias et autres.
Ouvert dimanche le 23 décembre

centre horticole beau-site
 844 route 204
 St-Jean Port-Joli
 598-3489

POUR DES ACHATS AVANTAGEUX, CHEZ-NOUS, C'EST MIEUX!



A l'approche du Nouvel An, les membres de l'Association commerciale de Saint-Jean Port-Joli tiennent à souhaiter à la population de Saint-Jean et des environs prospérité, bonheur et joie de vivre l'année durant.

BOUCHERIE RICHARD MARQUIS
22 de Gaspé ouest
598-3286

HOTEL CASTEL DES FALAISES
47 de Gaspé est
598-6414

HOTEL LA CHAUMIERE DU PORT INC.
Avenue de Gaspé ouest
598-6094

RESTAURANT AU BONNET ROUGE INC.
76 Avenue de Gaspé est
598-6217

MAGASIN COOP LA PAIX
321 de l'Eglise
598-3385

DEPANNEUR 443
443 de l'Eglise
598-3688

MARCHAND & ROBITAILLE PHARMACIENS
445 de l'Eglise
598-3071

MARCHE DE L'ANSE ENR. (GEM)
220 de Gaspé ouest
598-3331

MARCHE PROVIBEC
751 de l'Eglise
598-3235

MOTEL CHEZ LUCIEN
Prop. Jean-Paul Guimont
34 de Gaspé ouest
598-3311

OUELLET & CIE MFR VALISES
Avenue de Gaspé est
598-6366

PELLETIER ELECTRIQUE ENR.
77B de Gaspé est
598-3340

PIECES & ACCESSOIRES ST-JEAN INC.
303 de l'Eglise
598-3388

PICARD TV-SERVICE DE REPARATION
Rue Fournier
598-6107

J.E. LECLERC & FILS ENR.
Courtier d'assurances
45A de Gaspé ouest
598-6050

RESTAURANT HOTEL DENIS
27 de Gaspé ouest
598-6266

RESTAURANT LA TERRASSE
371 de l'Eglise
598-3044

SALON GISELE
33 rue Faucher
598-3244

SALON LYSE
46 Gérard Ouellet
598-3054

SALON LILY
56 Langlois
598-3233

AUX MILLE MAILLES ENR.
21 Avenue de Gaspé est
598-3528

RESTAURANT PLAZA GRAND PRIX
Rte 20
598-3630

CENTRE ELECTRONIQUE ZENITH
19 Avenue de Gaspé est
598-3669

LEANDRE BOUTIN, C.L.U.
Assurance-vie Desjardins
23 de Gaspé ouest
598-3041 - 246-5510

BOUTIQUE CHAPERON ROUGE ENR.
50 de Gaspé est
598-3308

BOUTIQUE DENISE LAFLEUR
12 Fortin
598-6314

DENIS CARON QUINCAILLIER
541 de Gaspé ouest
598-9249

CENTRE HORTICOLE BEAU-SITE INC.
844 de l'Eglise
598-3489

ANDRE CHOUINARD CHAUSSURES
13 de Gaspé est
598-6350

GILLES COUILLARD PHARMACIEN
51 de Gaspé est
598-6424

DESROSIERS J.-LEON VULCANISATION
193 de Gaspé ouest
598-6434

GARAGE DIONNE & FRERES INC.
32 rue Fortin
598-3305

GARAGE GUY THIBAUT PONTIAC-BUICK INC.
501 de l'Eglise
598-3366

GARAGE IRVING LAURENT ST-PIERRE
Avenue de Gaspé est
598-6325

GARAGE JEAN-GUY DESCHENES
86 de Gaspé est
598-3828

ALBERT LABEL 5-10-15
80A de Gaspé est
598-3377

ALIMENTATION TRANSKEBEC
74 de Gaspé est
598-3728

ATELIER ELECTRONIQUE ENR.
285 Blanche d'Haberville
598-6636

PIANO-BAR AUBERGE DU TOURISTE
71 de Gaspé est
598-3292

AUX VARIETES ST-JEAN ENR.
7 de Gaspé ouest
598-6155

BANQUE NATIONALE
48 de Gaspé est
598-3325

BELANGER ESSO GAZ BAR
583 de l'Eglise
598-3552

BELANGER LOUIS REMBOURREUR
64 de l'Ermitage
598-3933

BERNIER FLEURISTE ENR.
41 de Gaspé est
598-6310

BOUCHERIE CHARLES CHOUINARD & FILS ENR.
23 de Gaspé est
598-6130



BENEFICIAIRE DE L'ORDRE DU MERITE MILITAIRE. - L'Adjudant-maître Marcel Conrad Brochu a été nommé membre de l'Ordre du mérite militaire par le Très Honorable Edward Schreyer, gouverneur-général du Canada et commandant en chef des Forces armées, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Ottawa le 21 novembre dernier. L'Ordre du mérite militaire a été institué reconnaître le service méritoire et le dévouement des membres de la Force régulière et de la Force de réserve des Forces canadiennes. L'Adjudant-maître Brochu est le fils de Madame Léo Brochu domiciliée à Sainte-Perpétue, comté de L'Islet, et est présentement affecté à la Station des Forces canadiennes Senneterre.

Le Carnaval de St-Adalbert bat son plein

(A.F.) C'est parti le Carnaval de St-Adalbert. Depuis le premier décembre les activités carnavalesques sont en cours à St-Adalbert cependant, samedi soir dernier la population a pu rencontrer les duchesses alors qu'on les présentait: Mlles Linda Bourgault représentante de la Garde paroissiale, Lise Blanchet de la Commission des Loisirs, Lucie Bélanger des Femmes Chrétiennes et Sylvie Dumas du Club de l'Age d'Or.

A venir jusqu'à présent, la participation du public est assez bonne et la présidente Mme Denise Gauvin ose espérer que cet appui se maintiendra jusqu'au huit mars.

La prochaine manifestation est prévue pour le 29 décembre avec la soirée de la Garde paroissiale. Samedi le 19 janvier, la Commission

des sports et loisirs dirigera un tournoi de cartes et par la suite chaque duchesse aura droit à sa soirée, au

programme pour les 26 janvier, les 2, 9, 16 février.

Le Carnaval de St-Adalbert ne s'arrête pas là; ça se continue avec le bal masqué des jeunes le 26 février et celui des adultes le premier mars. Puis, afin de clore en beauté cette période de réjouissances, vient le couronnement de la reine le 8 mars avec l'attribution de prix intéressants.



Dans l'ordre habituel, les duchesses Linda Bourgault et son intendant Michel Charland, Lise Blanchet et Gervais Bourgault, Lucie Bélanger et Paul Y. Chouinard, Sylvie Dumas et Michel Miville.
(A. Flamand Peuple-Courrier)

Au gros gin... la dame est frimée!



VEUVE SEVERY

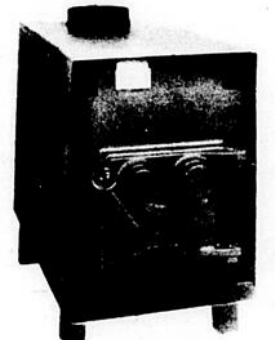
Un atout de votre "bar"!



Le poêle à bois Lakewood

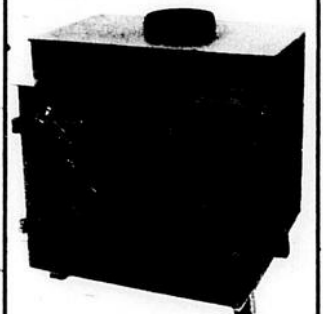
Une solution à la crise de l'énergie...

Le Cottager



C'est l'idéal pour chauffer une petite maison ou une grande chambre. Avec déflecteur scandinave, il est disponible avec conduit arrière ou en haut. En option: échangeur de chaleur et soufflerie.

L'Élan



Pour ceux qui sont conscients de la crise de l'énergie mais qui en même temps aiment voir danser les flammes. Il est équipé d'un échangeur de chaleur et d'une soufflerie. Tirage sous contrôle et déflecteur.

REFUGE DU MEUBLE SECOND

Magasin de neuf et d'usagé

St-Pamphile
356-2301

Léo Gagnon
359-2061

Le Club Etoile d'Or Inc. de Ste-Perpétue lançait son carnaval

(A. Fl.) Samedi soir dernier, le club de motoneige Etoile d'Or Inc. de Ste-Perpétue procédait à la présentation de ses duchesses pour l'édition 1979-80.

Devant un public bien enthousiasmé, le maire M. Gilles Caron proclamait l'ouverture officielle du Carnaval. Il souhaite la meilleure des chances à chaque repré-

sentante qui, par la suite, reçut une magnifique veste sport du commanditaire qu'elles représentent.

A Ste-Perpétue, le Carnaval ne s'éternisera pas puisque l'activité suivant la présentation des duchesses est le couronnement de la reine prévu pour le 12 janvier et le 20 janvier une parade clôturera cette pério-

de de manifestations.

Il se pourrait qu'une activité de plein air s'ajoute à ces dernières mais pour le moment, le responsable M. Valère Pelletier ne peut se prononcer sur la date précise puisque certains arrangements sont à discuter avec l'organisation locale des loisirs.



Les duchesses du carnaval Etoile-d'Or Inc de Ste-Perpétue sont de bas en haut Mlles Céline Melançon, Josette Robichaud et Carole Robichaud accompagnées de M.M. Daniel Daigle, Pierre Chouinard, Daniel Robichaud et du farfêlu Bonhomme Carnaval.

(A. Flamand Peuple-Courrier)

Rapport d'impôt

Les gens du secteur de L'Islet-Sud couvrant le territoire du C.L.S.C. St-Pamphile intéressés à recevoir des informations sur la façon de remplir eux-mêmes leurs formules d'impôt n'auront qu'à communiquer au C.L.S.C. St-Pamphile à 356-3393 et donner leur nom,

leur adresse et leur numéro de téléphone à la réceptionniste du C.L.S.C.

Les inscriptions devront parvenir au plus tard le 11 janvier 1980.

Les informations se donneront le soir ou le samedi selon la disponibilité des

gens.

Le responsable recommandera avec vous pour fixer une date. A noter que cette rencontre aura lieu vers le début de février. Elle ne s'adresse pas aux gens en affaire.

Bienvenue à tous

La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue accueille ses nouveaux membres

(A.F.) C'est devenu une coutume à la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue de recevoir d'une façon tout à fait spéciale ses nouveaux membres après la campagne annuelle de recrutement.

Dimanche le 9 décembre, anciens et nouveaux intéressés à travailler au développement du milieu se retrouvaient dans une magnifique soirée cocktail réhaussée par la présence du révérent Père Armand Chouinard et du maire de Ste-Perpétue M. Gilles Caron.

Invité comme conférencier M. Chouinard a su intéresser son auditoire en l'entretenant sur l'année internationale de l'enfant.

A son tour, le maire de Ste-Perpétue s'est adressé plus particulièrement aux commerçants locaux qui ont accepté de se joindre à l'exécutif de la Chambre répondant ainsi aux efforts de l'ancien exécutif afin que ces messieurs s'impliquent dans un organisme qui leur convient. Le maire a de plus souligné la bonne volonté de la Corporation Municipale qui doit prévoir dans son futur budget des sommes allouées à des recherches dans le but d'amener de nouvelles industries dans le milieu.

Cette rencontre s'est

finalment terminée autour d'un buffet fort bien goûté. Les membres de l'exécutif profitent de l'occasion pour

offrir à toute la population de Ste-Perpétue un Joyeux Noël et une bonne et propère année 1980.

• Examen de la vue
• Verres de contact
• Choix de montures

Dr Lucie Charette, o.d.
CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE
9 Rue Principale (Bureau des médecins)
Pour rendez-vous **356-3357**

La Bijouterie de St-Adalbert

fait une vente de
15% à 50%
sur cadeaux et bijoux
jusqu'au 25 décembre

**15% de réduction sur
la montre TIMEX**

ST-ADALBERT 356-2302

**Le ski de fond commence à la Quincaillerie A & D Inc.
Des centaines de skieurs se sont équipés chez-nous
parce que nous sommes reconnus pour nos marques
réputées, notre choix, nos prix très compétitifs.**

50%
de rabais sur
trophées

25%
de rabais sur articles de
hockey COOPER
(Sur prix suggéré)



ENSEMBLE VISU XTRA
\$59.95
comprend: Skis, fixations et bâtons, bottes en cuir, pose incluse

ENSEMBLE KARHU ESPoir
\$98.00
comprend: Skis, bâtons et fixations, bottes en cuir, pose incluse

ENSEMBLE SPLITKEIN
(noyer) avec Care ligne
\$119.00
comprend: Skis, fixations, et bâtons, bottes en cuir, pose incluse

Plan mise de côté

PATINS:
Micron, Bauer Suprême.
Super Tack, C.C.M.

**BAS
TUQUES
MITAINES
GANTS**

**Quincaillerie
A & D Inc.**

Rue Principale, Ste-Perpétue
359-2251



La Commission scolaire L'Islet-Sud subventionnée pour promouvoir l'éducation physique

(A.F.) Par le biais d'une subvention du Ministère de l'Éducation, la Commission Scolaire L'Islet-Sud a pu allouer du temps supplémentaire à ses élèves pour l'éducation physique.

Après avoir pris entente avec la Ville de St-Pamphile pour la location de l'aréna, 200 étudiants de 6 et 7 ans des écoles élémentaires du secteur ont bénéficié de cours additionnels d'éducation physique, mais, cette fois, sur glace.

Auparavant, afin que ces jeunes aient tous la possibilité de suivre les cours, on avait recueilli les patins, remisés dans certains foyers qui pouvaient accommoder quelques étudiants.

Ce projet, dont l'objectif est

de donner accès à des facilités sportives non disponibles dans le milieu scolaire, augmente donc de dix heures le temps consacré à l'éducation physique par rapport à l'année précédente.

Sous la responsabilité du Conseiller pédagogique, M. Clément Leblanc, le projet Aréna se termine cette semaine alors que la plupart des groupes seront passés six fois à l'aréna sur une durée de 1:30 hres la visite pour des cours théoriques et pratiques de patinage.

La subvention du Ministère couvrait les frais de transport à raison de \$4.50 par élève tandis que la Commission défrayait le coût de location de l'aréna.



Un groupe d'étudiants de St-Omer à leur dernière visite à l'aréna de St-Pamphile. Ils sont accompagnés du responsable du projet, M. Clément Leblanc, et de leur professeur Mlle Girard.

(Photo A. Flamand)

CONSTRUCTIONS MARCOUX SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER *la Chaumière*

CLERMONT BERTHIAUME
 Entrepreneur en construction
 et distributeur des Constructions Marcoux Inc.
 Nous avons un modèle en exposition que vous pouvez visiter en tout temps.
 Rue Aqueduc Ste-Perpétue 359-2241
 UNE MAISON C. L. R. MARCOUX EST UN PLACEMENT SÛR

L'étoile de Noël

Quand le coeur vous en dit...

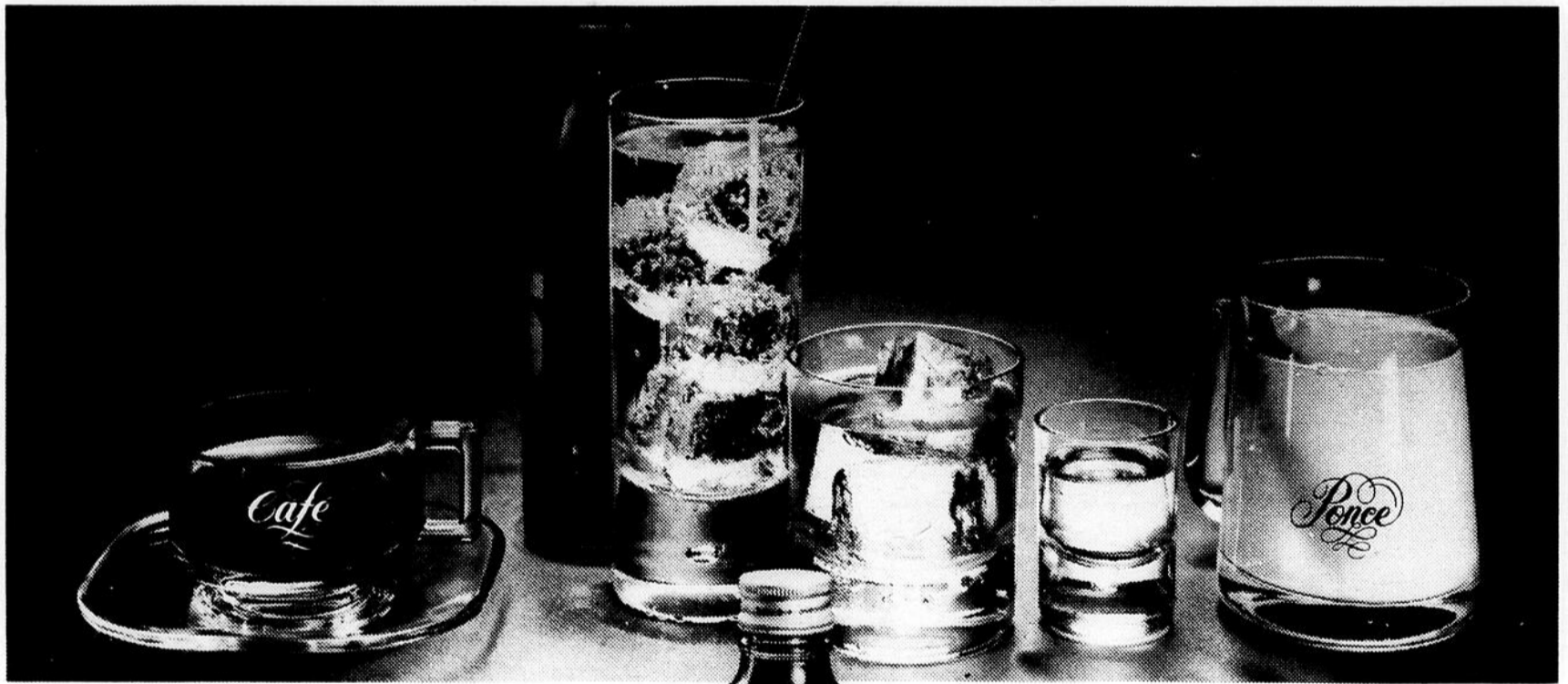
Deux jours avant Noël, des milliers d'étoiles brillent au firmament. Pourtant l'une d'entre elles semble vouloir se décrocher du ciel. Tout à coup elle tombe et atterrit sur un banc de neige à l'orée d'un petit bois.

Pierrot trois ans, le plus jeune d'une famille pauvre de neuf enfants se promène par là. L'enfant aperçoit la petite étoile et l'emporte avec lui. Pierrot s'empresse de la présenter à sa famille et c'est au pas de course qu'il va la poser sur le sommet de l'arbre dénudé. La petite étoile est très malheureuse. Mais Pierrot qui a bon coeur lui demande pourquoi elle a tant de chagrin. L'étoile lui répond: "J'aimerais retourner au Royaume des étoiles, car ici je suis toute seule et je m'ennuie". Alors Pierrot tout sanglotant relâche l'étoile de Noël, car aujourd'hui c'est jour de fête et il ne veut pas lui faire de peine.

Dans un coin de la seule pièce de la maison, l'arbre dénudé semble observer le ciel et voilà que, comme par magie, des centaines d'étoiles entrent par la fenêtre et viennent se poser sur l'arbre séché et avec elles des cadeaux et toutes sortes de bonnes choses à manger qui seront très appréciées par cette famille pauvre et malheureuse. Pierrot avant de s'endormir remercie son étoile enchantée qui lui a fait passer un Noël magnifique.

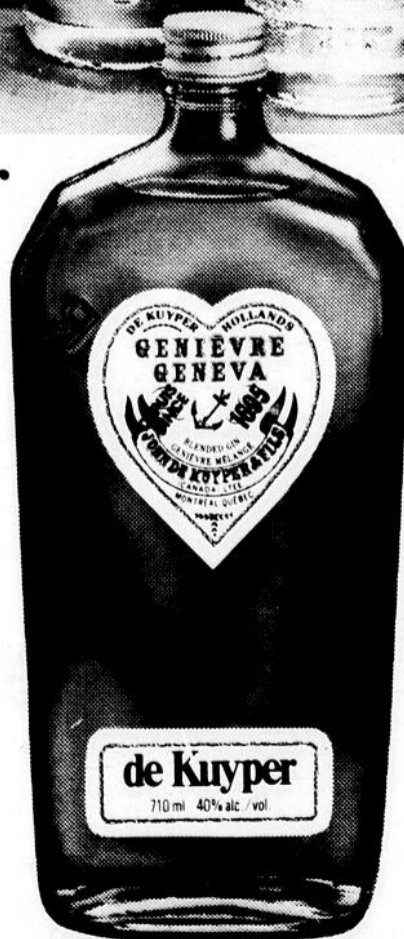
C'est ainsi que Pierrot et sa famille ont pu vivre ce merveilleux Noël.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous!...
Odette Desrosiers
Julie Dubé
Chantal St-Pierre
Carole Pelletier
Ecole Aubert de Gaspé



comme le coeur

vous en dit!



Numéro 1 dans le coeur des Québécois!

Quatre distillations successives en alambic clos, suivies de plusieurs mois de repos en cuves, confèrent au Gin de Kuyper son caractère unique qui en fait le plus vendu de tous les spiritueux offerts au Québec.

Recette de La Ponce de Kuyper

Du Gin de Kuyper, du jus de citron, du sucre ou du miel, de l'eau bouillante, une pincée de muscade ou de cannelle.

Subvention de 33 617\$ à l'Entraide aux Inadaptés Pascal-Taché

(G.G.) L'Entraide aux Inadaptés Pascal-Taché Inc., vient de se voir accorder une subvention de 33 617\$ par le ministère québécois du Travail et de la Main d'oeuvre. Le ministre Pierre-Marc Johnson vient d'ailleurs d'en donner confirmation au dé-

puté de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque.

Dans un communiqué qu'il nous a fait parvenir, le député Lévesque précise que cette subvention était accordée dans le cadre du programme d'aide au travail

(P.A.T.)

En outre, poursuit le député, cette subvention permettra la réalisation du projet intitulé "Atelier de sérigraphie de Montmagny" qui entraînera la création de cinq emplois durant 40 semaines.

800\$ au Comité d'action communautaire de St-Bruno

(G.G.) Le Comité d'action communautaire de St-Bruno Inc., recevra une subvention de 800\$, applicable à la réalisation de son programme d'activités. C'est le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, qui nous a fait part de cette nouvelle, la semaine dernière.

Dans son communiqué, le député Lévesque précise que la subvention est en provenance du ministère des Affaires culturelles du Québec, dans le cadre de son Programme d'aide au Développement des média communautaires.

Ainsi, grâce à cette subvention, le journal communautaire de St-Bruno, "Trait-d'Union", pourra poursuivre ses activités régulières au cours de la prochaine année.

Bureaux fermés

Dans un autre ordre d'idée,

le député de Kamouraska nous informait aussi que ses bureaux de comté seraient

fermés durant la période des Fêtes, soit du 21 décembre au 7 janvier 1980.

Une nouvelle saison commence pour la Corporation touristique La Manie, de St-Bruno

L'ouverture officielle de la saison sportive de la Corporation touristique La Manie Inc., de St-Bruno, se fera le samedi 29 décembre prochain.

A cette occasion, voici les activités qui se dérouleront au chalet du club de ski de fond, situé au Lac Couronné, à environ 12 Km au sud-est du village de St-Bruno.

A 17 heures, il y aura messe célébrée par M. le curé Yvan Morin. Par la suite, il y aura un souper, avec au menu un Cipaille et un Plat aux Chips, à un prix modique. Le tout

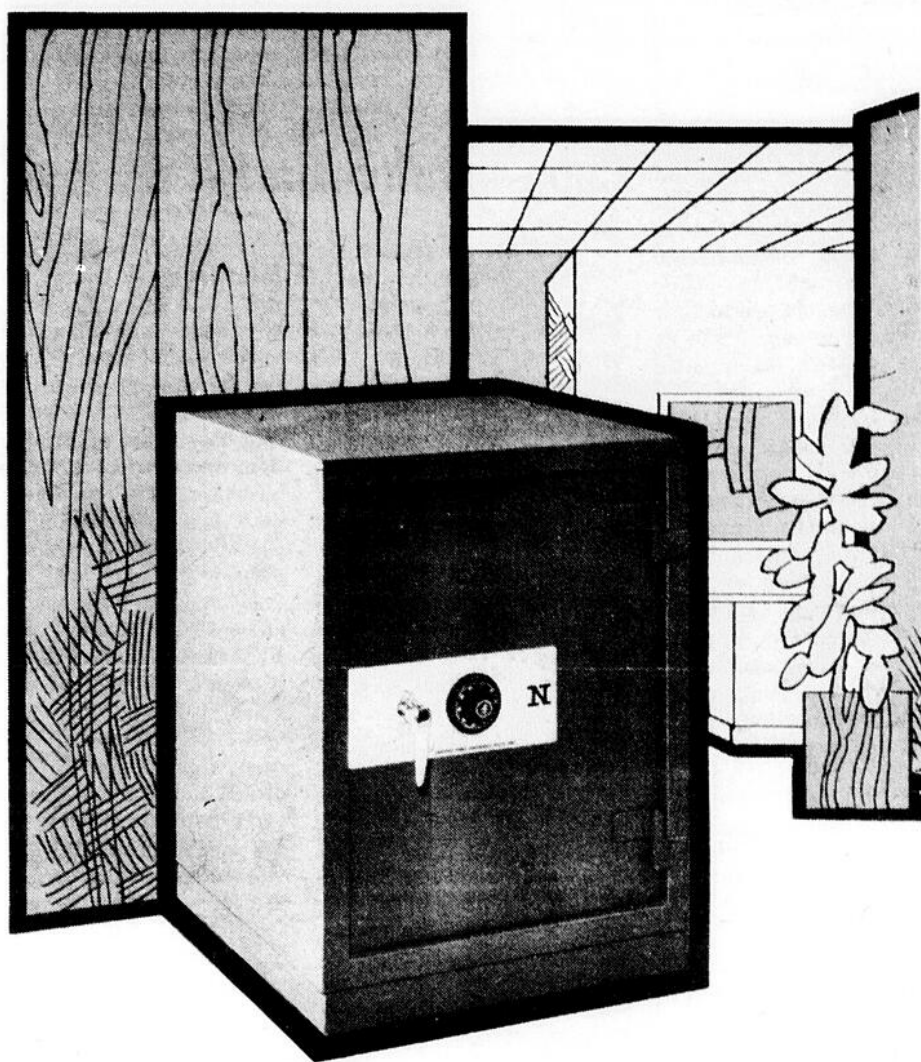
sera suivi d'une soirée dansante, chants, etc...

En ce temps des Fêtes, chacun et chacune auront l'occasion de porter des santés et des souhaits pour une nouvelle année 80, à leurs parents et amis, et au succès du Centre de ski de fond pour la saison hivernale.

Les cartes sont en vente à la Tabagie Astérix, de St-Pascal et au Marché St-Bruno. Bienvenue à tous.

Armand Lebrun, Corporation touristique La Manie

Pour Noël, un cadeau qui dure



Rég. \$295. SPECIAL:

\$249.95

Livraison gratuite de Noël

Aux abonnés de La Pocatière

À compter du 20 décembre, vous pourrez atteindre votre correspondant à l'extérieur de votre circonscription téléphonique sans devoir donner votre numéro au téléphoniste, grâce à l'enregistrement automatique:

- vous faites le "1",
 - puis l'indicatif régional de l'appelé, s'il est différent du vôtre,
 - et le numéro de votre correspondant.
- Voilà un service rapide de Bell Canada pour vous aider à profiter davantage de votre téléphone, que votre ligne soit à deux abonnés ou individuelle.



LIBRAIRIE JEAN FORTIN

Accessoires et ameublements de bureau
Fournitures scolaires et commerciales

414, 4e Avenue, La Pocatière

856-3441

Galleries La Pocatière

856-4424



**L'UPA
recommande
des
modifications
au statut
du
producteur
agricole**

(G.G.) Un comité provincial, mis sur pied au début de janvier 1979, vient de formuler quelques recommandations concernant la définition du statut du producteur agricole. C'est du moins ce qui se dégage du bulletin "L'UPA et vous", distribué par la fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud.

La principale recommandation contenue dans le rapport du comité provincial aurait pour effet de hausser la valeur minimum de production agricole annuelle, destinée à la mise en marché. Cette valeur minimum passerait de 1 000\$ à 2 500\$. On sait qu'actuellement, il existe trois façons de reconnaître un producteur agricole, dont le fameux 1 000\$ de mise en marché de produits agricoles qui, selon l'UPA, permet à toute sorte de gens d'être reconnus producteurs agricoles.

Selon M. Jean-Yves Deladurantaye, responsable de l'information à l'UPA de la Côte-du-Sud, les recommandations du comité provincial ont été soumises au dernier congrès général de l'UPA et elles ont été adoptées presque intégralement. M. Deladurantaye précisait aussi que le comité provincial était formé de représentants de diverses fédérations et de représentants de syndicats de base.

Mais, a-t-il dit, on ne prévoit pas l'application de ces recommandations avant 1981 puisque celles-ci devraient aussi entraîner des modifications à la loi sur les producteurs agricoles.

Le comité d'école Polyvalente La Pocatière, en action...

L'assemblée générale annuelle des parents de la Polyvalente La Pocatière a élu ses représentants sur le Comité d'école le 11 octobre dernier. L'assemblée a désigné M. André Champagne de La Pocatière comme président de son comité et délégué au comité des parents. L'assemblée a désigné M. Pierre Ducas de St-Pacôme comme vice-président et Mme René Labossionnière de Rivière-Ouelle comme secrétaire.

Les autres membres choisis sont:

De St-Jean Port-Joli: Mme Marcel Caron, St-Damase: Mme Amable Gamache,

Mme Annette Bernier, St-Roch-des-Aulnaies: M. Jacques Couture, Mme Raymond Picard, Ste-Louise: M. Mme Léonard Gagnon, St-Onésime: M. Mme Paul Duval, La Pocatière: Mme Lise Leclerc, M. Jean-Marc Blanchette, Mme Réal Lévesque, Rivière-Ouelle: M. Fernand Bernier, Mme Marielle Thériault, St-Pacôme: Mme Réjeanne Gagnon, St-Gabriel: Mme Claudette Lévesque, Mme Marielle D'Anjou.

Le représentant des professeurs: M. Camille Hudon

Aviseur moral: M. l'abbé Justin Picard
La Direction de l'école: M.

Claude Langlais, M. Benoit Guignard, M. Jean-Yves Fortin

Le plan d'action

Le président du Comité d'école de la Polyvalente La Pocatière a dévoilé dernièrement le plan d'action du Comité pour la prochaine année. M. Champagne a mentionné les priorités suivantes:

1. Valorisation et motivation au travail scolaire et encouragement à l'excellence.
2. Information-parents: bulletins mensuels
3. Information-scolaire et professionnelle.
4. Enseignement religieux
5. Financement des activités

para-scolaires
6. Rencontres parents-enseignants.

Chacun de ces sujets fera l'objet d'une étude et analyse sérieuse et un rapport sera produit afin de faire les recommandations à la direction de l'école.

Le Comité a également décidé de se réunir le premier mardi de chaque mois à 8h. sauf pour janvier où la réunion est cédulée pour mardi le 15 janvier. M. Champagne invite les parents à communiquer leurs opinions aux personnes les représentant dans chacune des paroisses.



M. André Champagne, président du comité d'école de la Polyvalente La Pocatière.

Coop Information: les poissons panés sont des produits de luxe

(G.G.) Même si ce sont des produits de bonne qualité, les poissons panés sont des produits de luxe puisqu'on peut manger deux ou trois fois plus de poissons congelés ou frais pour le même prix. Telle est la conclusion d'une étude menée pour le bulletin Coop Information, au cours du mois de novembre.

Aussi nutritif que la viande et se prêtant à toutes les fantaisies culinaires, le poisson mérite tous les appuis disponibles, estime Coop Information. De plus, en filet congelé et même frais, le poisson est économique. Mais dans le cas des poissons panés, la situation est toute autre, semble-t-il.

Ainsi, selon l'étude conduite par Coop Information, pour les 31 produits testés, le prix moyen par livre de poisson est de 5.20\$, mais peut atteindre 7.95\$. Quant au pourcentage moyen de panure, il se situe à 50%, mais il peut aussi monter jusqu'à 61%.

De plus, sauf pour les formats de 8 onces, nettement plus dispendieux, il n'y a aucune relation fiable entre les formats, les espèces de poisson et les prix. C'est la taille et le nombre de morceaux qui détermine le nombre de repas et sur cette base, le prix par portion peut varier de 0.28\$ à 1.14\$. C'est d'ailleurs selon ce dernier critère que Coop Information conseille de choisir.

Les ponceuses électriques

Pour le mois de novembre, Coop Information a aussi testé 15 ponceuses électriques, dont les prix varient de 16\$ à 125\$. Dans le cas de cette analyse, quatre critères ont été retenus, soit la vitesse de ponçage, les vibrations, le bruit et la facilité de changement du papier de verre.

Disons immédiatement que trois des six appareils de marque Craftsman, vendus par Sears, ont échoué le test

d'endurance, qui n'avait pourtant rien de draconien, semble-t-il. "Nous nous permettons de mettre un sérieux point d'interrogation sur le contrôle de qualité de cette marque" affirme Coop Information dans son communiqué.

Dans l'ensemble, les appareils utilisant une demie feuille de papier de verre sont plus efficaces que ceux utilisant un tiers de feuille. Mais, ils sont aussi plus lourds. Dans cette catégorie, deux appareils sont classés excellents. Ce sont la Rockwell 505c (125\$) et la Black and Decker 4015 (120\$).

Cependant, pour le bricoleur de fin de semaine, Coop

Information recommande l'achat de la Black and Decker 7432, à 25\$ ou de la Wen PR-30, à 39\$. Quant à celui qui n'a qu'un ou deux

petits projets de bricolage par année, le ponçage à la main demeure encore la solution la plus sensée et la plus économique.

PAVILLON
PONTIAC BUICK LEE
LA POCATIERE 856-2846
L'ENDROIT DU BON SERVICE
Route de l'Anse
LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS
SERA PLUS SATISFAIT
QUE TOUT AUTRE

Quant à la qualité bactériologique, l'étude conclue qu'elle est excellente, même si les normes de composition de ces produits sont respectées de justesse; la loi étant fort bien contournée, estime-t-on.

**DOCTEUR
MARC BERNARD**
Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tel. Bur. 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

DENIS CARON, entrepreneur-peintre
A CONTRAT OU A L'HEURE
Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249

GAGNON ÉLECTRIQUE ENR.
Le spécialiste en chauffage électrique à St-Roch-des-Aulnaies

Pour tous genres de travaux électriques:
— Installation nouvelle ou réparation
— Transformation de chauffage à l'huile pour l'électricité
— Modification de fournaies
— Vente et service en appareils électriques

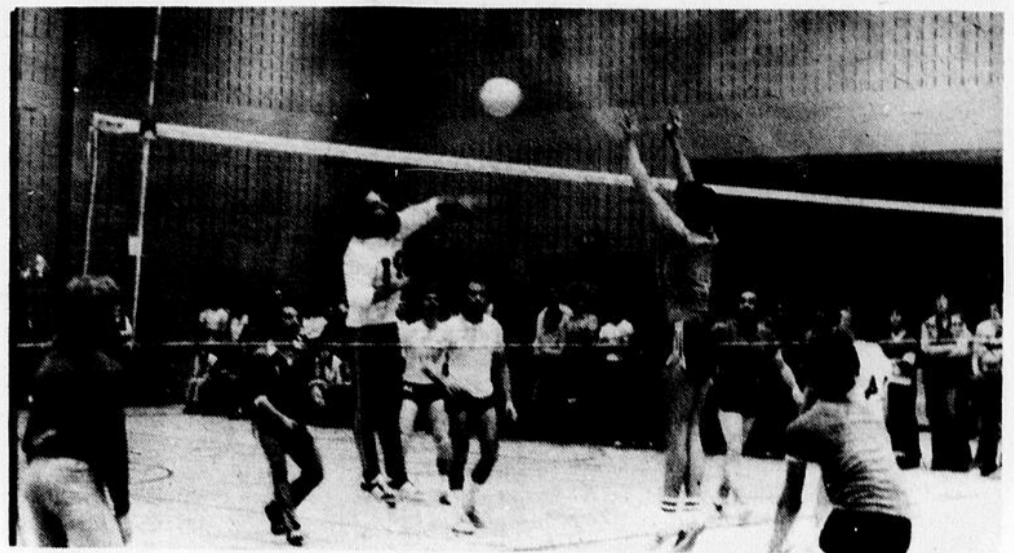
GAGNON ÉLECTRIQUE ENR.
Denis Gagnon, prop.
St-Roch-des-Aulnaies 354-2987

A tous, Joyeux Noël et Bonne Année!

Vos amis de Molson vous offrent leurs meilleurs voeux



CONSEIL ETUDIANT DE L'ECOLE POLYVALENTE LA POCATIERE ANNEE 79-80. De gauche à droite: Mario Soucy, secondaire III, Sylvie Chouinard secondaire II, Steve Therrien, secondaire III, Debbie Laboissonnière, secondaire IV, Christian Ouellet, secondaire III. 2e rangée: Sonia Sirois secondaire IV, vice-présidente, Sylvain Bourgelas, secondaire V, président, Claire Bélanger, secondaire V-P.L., secrétaire, Gilles Pelletier, chef de groupe à la vie étudiante, Gaétane Beaulieu, secondaire V, trésorière.



Cette photo démontre bien l'intérêt des élèves pour les compétitions élèves-professeurs. Vous voyez l'assistance nombreuse à ce match de volley-ball à la polyvalente La Pocatière.

● La vie étudiante à la Polyvalente La Pocatière

Septembre:

Campagne de financement:

La vente de chocolat remporte un succès inattendu et nous laisse un profit de 3200,00\$. Cet argent servira à financer les activités étudiantes.

Inscription aux activités.

Les activités hors-horaire offertes aux élèves cette année sont encore aussi nombreuses que variées. Ces activités: sportives, culturelles, artistiques, récréatives ou de participation à la vie de l'école, réalisées pour la plupart le midi, ont reçu la faveur d'un grand nombre d'étudiants.

Début des activités des clubs sportifs.

Les athlètes de six clubs sportifs s'entraînent régulièrement au rythme de deux soirs par semaine dans le but de participer à des compétitions régionales. Les disciplines sont: le volley-ball classe A et B garçons et filles, le badminton et la lutte olympique.

Octobre:

Election du conseil étudiant:

Les membres élus du conseil étudiant pour l'année 79-80 sont:

président: Sylvain Bourgelas
vice-présidente: Sonia Sirois
secrétaire: Claire Bélanger
trésorière: Gaétane Beaulieu
conseillers(es): Debbie Laboissonnière
Steve Therrien
Christian Ouellet
Sylvie Chouinard
Mario Soucy

Les membres du conseil étudiant profitent d'une journée au centre de plein air d'Ixworth pour mettre au point leur plan d'action pour l'année 79-80.

Ayant comme objectif: une implication dans le milieu par une présence active à tous les niveaux et secteurs d'activités, le conseil divise son programme en six thèmes:

1. le conseil et les étudiants
2. le conseil et le milieu
3. le conseil et la période du midi.
4. le conseil et les semaines

thématiques

5. le conseil et les temps forts

6. le conseil et les comités.

Durant cette année de l'enfant le conseil étudiant favorise des activités à caractères humanitaires.

Formation de la table de vie étudiante

Tous les groupes intéressés

par la vie étudiante de l'école se sont nommés un représentant à cette table dont le but est la supervision des différentes activités étudiantes.

Les membres sont: Jean-Yves Fortin, directeur-adjoint.

Justin Picard, animateur de pastorale
Jean-Maurice Anctil,

professeur Mariette Lacroix,

professeur Simon Lapointe, professeur

Gilles Pelletier, chef de groupe à la vie étudiante.

Guy Dionne, étudiant du sec. pratique sur l'exécutif du conseil étudiant.

Présentation du programme du conseil étudiant

Mardi le 23 octobre le conseil étudiant présente son programme au personnel enseignant et professionnel de l'école.

La direction profite de cette occasion pour féliciter et

offrir ses vœux de succès aux membres du conseil et les convier à une réception.

Journée internationale de l'enfant.

Après un mot de circonstance du principal, Claude Langlais au moment de la récréation, les étudiants profitaient d'un midi-spectacle d'André Bernard.

Cette journée marquait le début d'un ensemble d'activités qui devait avoir son sommet lors de la semaine de la jeunesse du 26 au 30 novembre.



La Direction de l'École polyvalente La Pocatière a tenu à souligner les 2 années de travail et de dévouement de l'ex-président du Comité d'école M. Rosaire Lévesque. M. Lévesque a été président pour les années 77-78 et 78-79. Sur la photo nous voyons dans l'ordre habituel M. Rosaire Lévesque de La Pocatière qui reçoit une plaque-souvenir du directeur de l'école M. Claude Langlais. [Photo: Studio Boutet]

**P. MARCHAND
C. ROBITAILLE**
PHARMACIENS

1000, 6e AVE
LA POCATIERE

856-3744

RUE DE L'EGLISE
ST-JEAN PORT-JOLI

598-3071

Offrez ce qu'il y a de mieux

Tirage spécial pour les fêtes, 2 montres SEIKO QUARTZ

Choix de cadeaux pour elle et lui

Bijouterie Chouinard Enr

St-Jean Port-Joli 598-3422

Des meubles pour la maison de la cave au grenier à des prix incroyables

Nous avons toute la gamme d'appareils **Inglis** en magasin

Inglis comble tous vos désirs et même davantage.

Inglis, les appareils fiables.

Inglis et Picard Meubles égalent un service après vente à toute épreuve.

PICARD MEUBLES

4 Chemin du Roy, St-Jean Port-Joli

598-3727

DIONNE & FRERE INC.

32 Rue Fortin, St-Jean Port-Joli
(Ancienne quincaillerie Bourgeault)

598-3305

ON EST DÉMÉNAGÉ

AU 32 RUE FORTIN
(ancienne quincaillerie Bourgeault)

Un nouveau local pour encore mieux vous servir

Nouvelles du Cercle des Filles d'Isabelle de Ste-Perpétue

Depuis l'installation des Officières en septembre notre Cercle fut très actif.

Permettez-moi de faire un résumé de nos activités. En octobre, nous avons visité nos soeurs de St-Marcel. Nous avons bien apprécié leur accueil chaleureux et la belle collaboration de ces membres dans l'organisation d'un social hors pair au cours duquel on a pu applaudir la petite Diane (3 ans et demi et fille de François Morin), une

enfant prodige qui touche l'orgue d'une manière surprenante. Son père, étant musicien, nous fit aussi apprécier quelques morceaux de son répertoire. Un très bon goûter termina notre rencontre.

A notre assemblée de novembre malgré la pluie et la glace, une centaine de membres assistaient d'abord à la cérémonie du drapement de la Charte pour notre soeur Adélaïde Leblanc qui nous avait quittée pour la maison du Père; puis une

messe, pour nos membres défunts, suivit l'assemblée. Le 24 novembre un souper canadien fut préparé et servi par des F.D.I. afin de renflouer nos fonds de charité. Une soirée sociale fit suite, on profita de l'occasion pour élire une Catherinette en la personne de Desneiges Pelletier. Ce fut donc un grand succès grâce à la participation du public et de plusieurs de nos membres et leurs époux. Sincères remerciements à tous.

En décembre, une salle comble assistait à une courte assemblée publique, et pour souligner le grand Événement de l'Enfant Dieu venant au monde, Sr Francine Harton et sa petite famille, personnifiaient une Crèche vivante, nous faisant revivre cette merveilleuse Nuit qui nous donna notre Sauveur il y a 2000 ans. Puis ce fut l'échange de cadeaux par l'entremise de nos soeurs secrètes. La joie régnait dans la salle où chacune découvrait celle qui avait communiqué toute l'année avec elle sans se faire connaître. On tira aussi les billets chanceux de notre raffle. La bague de F. D.I. fut gagnée par Chantal Pelletier (Emilio) et les deux "Roses

de l'Amour" respectivement par Ginette L. Lévesque et Sylvie Pelletier (Pierre). Félicitations aux gagnantes. Après l'échange de voeux de "Joyeuses Fêtes", l'assemblée fut invitée à déguster le punch de l'amitié et un délicieux goûter préparé par le nouveau comité. Bravo à ces deux comités (loisir et goûter) pour leur excellent travail.

Maintenant, l'année 80 nous attend pleine de projets qu'il me fera plaisir de vous faire part en temps et lieu.

La Régente et les membres du Cercle Ste-Perpétue remercient toute la population de leur appui, et souhaitent à tous et à chacun un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.
Céline L. Leblanc, rédactrice

Choisir Jésus-Christ (suite)

Oui, la Vérité ne vient pas de l'homme, mais du Christ qui a dit "Je suis la vérité" (Jean 14:6). Aussi longtemps que l'homme reste attaché à la religion, il marche à l'aventure et "Telle voie paraît droite à un homme mais son issue c'est la mort" (Proverbes 14:12).

Donc, la solution à nos problèmes sur notre destinée se trouve en Christ "Je suis la vie" (Jean 14:6) crucifié, il a dit: "Tout est accompli" (Jean 19:30) c'est lui notre Sauveur, si nous l'avons reçu comme tel (les faits, la foi, les sentiments) Suivons-le tous les jours par la lecture de la Bible. "Au commencement était la Parole (Jésus) la Parole était avec Dieu et la Parole était Dieu" (Jean 1:1). En effet, lorsque j'ai choisi Jésus-Christ, je me suis engagé à marcher sur le seul chemin; la seule voie où Jésus (Christ) dit: "Je suis le chemin; nul ne vient au Père que par moi" (Jean 14:6).

Oui, j'ai découvert que j'étais dans l'erreur, mais j'ai trouvé ce que toute créature devrait chercher, un Sauveur (j'étais perdu) j'ai trouvé Christ et j'ai pris une décision personnelle, venant de mon coeur qui maintenant est la demeure de Christ (sa demeure en effet; "Nous sommes le temple de Dieu et l'Esprit de Dieu habite en nous. Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira; car le temple de Dieu est saint et c'est ce que vous êtes." (1 Corinthiens 3:16).

Oui, les sauvés sont des saints (croyants mis à part pour l'Évangile de Christ, du salut et il est écrit: "Il n'y a donc point pour ceux qui sont en Christ" (Romains 8:1). "Et lorsque quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature (création) les choses anciennes sont passées, toutes choses sont devenues nouvelles (2 Corinthiens 5:7).

Oui, et comme Paul il peut dire: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi." (Galates 2:20). Celui-là est vraiment né, non de la chair, non du sang, non de la volonté de l'homme, mais de Dieu (Jean 1:13). C'est un "enfant de Dieu" fils de Dieu, il n'est plus orphelin. Christ est son Sauveur personnel. C'est la seconde

naissance; le croyant ne meurt qu'une seule fois. Cette naissance vient du Père, Céleste à qui va toute adoration "en esprit et en vérité" (Jean 4:24).

Satan n'est plus mon père. Je prie le Seigneur que Dieu délivre ceux qui sont encore sous ses griffes. Nous vous aimons, vous tous qui n'êtes pas sauvés, assurés ici bas d'aller au ciel, pas de hasard avec Dieu. Là nous vivons pour Christ, par Christ et en Christ en attendant son retour où nous vivons avec lui. Venez à Christ, la porte est ouverte à tous, son sang a coulé pour

vous, pour rien? Non "le sang de Jésus nous purifie de tout péché" (1 Jean 1:7).

Méditez le Message de la Bible, ça vaut plus que l'argent" on n'a rien apporté et on n'apportera rien avec nous, sauf Christ dans notre coeur; le vide est-il comblé? Portez-vous bien.

Pour un Nouveau Testament gratuit demandé brochure "De la perdition à la gloire". Venez me voir.

Serge Lemieux
St-François
Montmagny
G0R 3A0
(Votre serviteur en Jésus)

viens voir GRAND


Le Collège de Lévis institution déclarée d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation vous offre: **COURS SECONDAIRE DE NIVEAU I À V** avec voie régulière et voie enrichie

SERVICE DE PENSIONNAT ET D'EXTERNAT DE 160 PLACES POUR GARÇONS SEULEMENT


Pour ceux qui voient grand **INFORMATION ET VISITE DU COLLÈGE LE 13 JANVIER À 14H00**

Les examens d'admission pour le sec. I auront lieu les **19 OU 26 JANVIER 1980**


Demandez notre dépliant du Secondaire des maintenant

 **collège de LÉVIS**

9, Mgr-Gosselin, Lévis, Québec G6V 5K1
837-5046



viens voir GRAND

 **collège de LÉVIS**

Institution privée déclarée d'intérêt public

COURS COLLÉGIAL GÉNÉRAL
COURS PROFESSIONNEL (ADMINISTRATION ET COOPÉRATION)
POUR GARÇONS ET FILLES

Nombre de place limite: demande un formulaire d'admission des maintenant
9, Mgr-Gosselin, Lévis, Québec G6V 5K1
837-4544

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact
8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet

Pour rendez-vous: **598-6128 - 598-6248**

La relève agricole dans "Kamouraska Ouest"

De nouveau cette année, la Relève Agricole de Kamouraska Ouest s'est remise de l'avant. La soirée sociale du 19 octobre dernier qui s'est avérée un franc succès est due à l'implication de trois groupes de futurs agriculteurs (Kamouraska Est, Kamouraska Ouest et L'Islet) et aussi grâce à la participation de nombreux commanditaires. Notre groupe a donc pu reprendre ses activités pour l'année 1979-80.

Suite à la réunion du début de novembre, le groupe a pu

déléguer deux représentants pour participer aux journées provinciales de la Relève Agricole qui furent tenues du 19 au 22 novembre à la forêt Montmorency, dans le Parc des Laurentides. Alphée Pelletier et Yvon Thériault ont représenté le groupe lors de ces journées. Celles-ci se sont soldées par une réussite si on en croit les échos reçus. Il fut question notamment: d'évaluer l'action de la Relève Agricole dans sa localité, d'échanger des idées et des expériences avec les autres

et de réfléchir sur les moyens à prendre pour rendre la Relève Agricole plus efficace. Une dernière question fut posée: "Est-il possible de se regrouper actuellement et de se doter de nouvelles structures au niveau local, régional, voire même régional? C'est à venir.

Une dernière réunion eut lieu le 27 novembre, toujours dans le secteur Kamouraska Ouest. Un nouveau conseil d'administration fut élu. Il s'agit de:

Sylvain Lévesque, président, Johanne Hudon, secrétaire, Jocelyn Benoît, Francis Charest, Yvon Thériault et Ernest Hudon, directeurs.

Il ne faudrait pas oublier non plus la présence à nos réunions de Jacques Lavoie, D.T.A. du bureau local du M.A.A.Q. à La Pocatière qui

nous a très bien secondé et qui continuera de nouveau pour la prochaine année.

Suite à ces élections, le groupe s'est remis à l'ouvrage et on compte déjà 35 membres en règle pour l'année 1979-80. Le programme pour l'année n'est pas encore défini car on compte

sur la participation financière du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec qui jusqu'à date n'a pas donné suite aux diverses demandes des groupes de Relève Agricole dans notre région. A suivre...

La Relève Agricole,
Kamouraska Ouest

Information Loisir socio-culturel, La Pocatière

Après les Fêtes, ça commence le 14...

Top cher de chauffage?

Consultez A.G.I.

Seriez-vous intéressé à savoir si vous payez trop cher de chauffage et ce, sans que cela ne vous coûte plus cher qu'un timbre de \$0.17 et cinq minutes de votre temps?

"En plus" on vous offre le service d'une estimation GRATUITE du montant que vous pourrez économiser sur votre facture annuelle de combustible ainsi que le coût des matériaux et de la main-d'oeuvre.

"Et encore plus", on vous estime la période d'amortis-

sement de votre investissement, c'est-à-dire le nombre d'années requises pour que votre investissement vous soit remis sous forme d'économie de combustible.

Pour cela, lisez attentivement ceci: Vous pouvez vous adresser au Thermophone d'ENERSAGE qui est un service d'information GRATUIT, en composant le no. de tél.: 1-800-267-9563 durant les heures d'affaires, sur semaine et en demandant le questionnaire d'ENERSAGE pour l'isola-

tion thermique des maisons. Pour toutes questions générales, le bureau d'A.G.I. vous répondra ou bien vous indiquera où vous pourrez trouver la réponse directement.

Les locaux d'Aide Générale à l'information sont situés au 325 St-Elzéar, dans l'école Mgr Boucher à St-Pascal, ou téléphoner au numéro suivant: 492-2515, on se fera un plaisir de vous répondre et cela sans frais de notre part.

Mario Lizotte
relationniste

En majeure partie, les ateliers culturels débuteront le 14 janvier. Les cours de danse auront lieu le mardi; les cours de guitare et de flûte sont à déterminer et les cours de ballet auront lieu les vendredis.

D'autres activités culturelles reprendront leurs activités, tels les concerts de jeunesse musicale, le ciné-college, les grands explorateurs et bien d'autres.

Cependant, le Service des loisirs est à la recherche d'un professeur de flûte à bec pour la saison prochaine. Donc celui ou celle, qui serait apte à donner des cours de flûte, n'aura qu'à

communiquer avec le Service des Loisirs, au téléphone

856-3394 pour de plus amples renseignements.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

MEILLEURS PRIX

MEILLEUR SERVICE

MEILLEURE QUALITE

MONTMAGNY READY-MIX INC.

C.P. 187 Boul. Tache Est,
Montmagny G5V 3S5 248-0953
St Raphael 243-2102 La Pocatière 856-3409

TRANSPORT COTE SUD INC.

Pour les comtés de • Québec • Lévis
• Bellefleur • Dorchester • Temiscouata
• Montmagny • L'Islet • Kamouraska
• Rivière du Loup
St Raphael, 243-2106





Wilfrid Lavoie
Directeur des ventes

Roger Malenfant
Président

Réjean Leblond
Comptabilité



Jacques Robit
Gérant de service



Christian Landry
Directeur service des pièces



Pierre Millard
Conseiller-vendeur



Jacques Martin
conseiller-vendeur



Robert Pelletier
Conseiller-vendeur

La Direction et le Personnel de Pavillon Pontiac Buick Ltée souhaitent à toute la population

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année

PAVILLON

PONTIAC BUICK LTEE

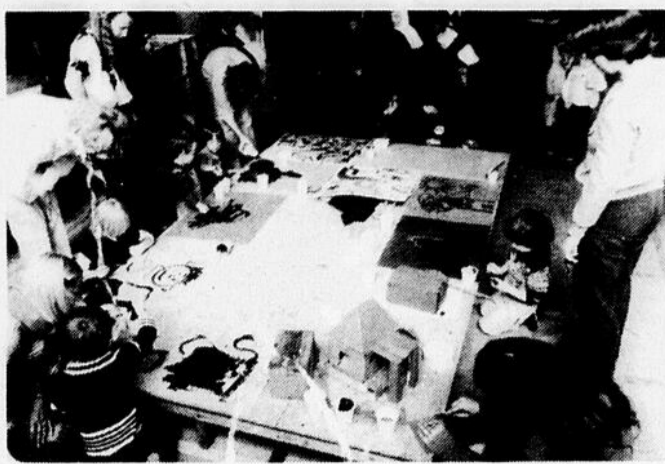
LA POCATIERE 856-2946

L'ENDROIT DU BON SERVICE

Route de l'Anse



A St-Damase, la fin de l'année scolaire fut aussi dignement célébrée.



A St-Jean-Fort-Joli, c'était la fête des enfants.



Même au CLSC des Trois-Saumons, il y avait un coin réservé aux petits, dans la salle d'attente.

L'année de l'enfant, des idées, des espoirs et des réalisations....

On a beaucoup écrit, beaucoup parlé, beaucoup espéré de l'année de l'enfant, mais concrètement qu'avons-nous fait? Cette année était partout dans le monde un moment d'arrêt, un temps de réflexion sur la jeunesse. L'enfant devenait une préoccupation sociale. Sur le territoire desservi par le CLSC des Trois-Saumons, on ne s'est pas contenté de penser, on a agi. Plusieurs groupes de citoyens se sont concertés pour organiser des activités pour les enfants ou encore ont intégré une journée de l'enfant à l'intérieur de leurs activités annuelles.

Intégration

Nous pensons ici au Camping des Aulnaies qui a multiplié les installations pour les enfants au cours de l'été, le festival du poulet de St-Damase qui a consacré une journée entière aux réjouissances enfantines. Le magasin COOP de St-Jean-Port-Joli était également de la fête en organisant un grand concours de dessins et en reproduisant le dessin gagnant sur un des murs intérieurs de la COOP. Diverses initiatives toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Loisirs:

D'autre part, les organismes de loisirs se sont intéressés de près à la chose en facilitant l'accès des jeunes aux loisirs organisés. A titre d'exemple, men-

tion nous à St-Aubert, dans le cadre du projet "Terre des Jeunes 79", l'inscription et le transport gratuit de tous les enfants au terrain de jeux. A St-Eugène, on a pensé à une visite au jardin zoologique de Québec. On s'est aussi fêté avec des dessins, des chorégraphies, de la gymnastique de groupe. Ici et là, la clôture des activités du terrain de jeux a constitué une fête bien spéciale où les enfants étaient tour à tour élus, couronnés et consacrés "Enfant-été-79". Et ce n'est pas fini. A Ste-Louise, on pense même organiser une rencontre spéciale cet hiver. Un bel après-midi de festivités sur la patinoire, qu'en dites-vous? C'est à suivre de près...

Ecoles

Les écoles élémentaires n'ont pas non plus passé sous silence cet événement international. Dès l'hiver, les chasses neige ont fait leur apparition en grand nombre et les carnivals habituels ont pris de l'ampleur. Les fêtes de fin d'année ont revêtu un caractère grandiose en raison de l'implication de tous. A St-Damase par exemple, les parents étaient conviés à cette journée accompagnés de leur tout-petits. Ils ont alors pu assister à une pièce de théâtre montée par les professeurs, visionner un film, participer à un dîner communautaire. Pour arriver à cette journée mémorable, on avait réuni toutes les énergies humaines

disponibles. Parents, professeurs et chacun des 70 enfants avaient apporté leur contribution (invitation, décoration, sketches, etc...). A St-Cyrille, le comité d'école en collaboration avec le personnel scolaire, a axé la journée sur des visites éducatives; pour les petits, le pont Pierre Noël et une ferme. Pour les plus grands, on a pu apprécier la visite d'une serre et d'un moulin à scie. Tout cela agrémenté de jeux, de clowns et d'un dîner avec les parents, sans oublier bien sûr le geste symbolique de la plantation d'un arbre.

Ailleurs, on a aussi débuté l'année en beauté. A la rentrée scolaire, la journée d'accueil fut plus élaborée que de coutume et on a tenté de présenter l'école sous un angle plus chaleureux; école, milieu de vie. Le 24 octobre, les établissements scolaires de la région ont emboîté le pas au reste de la province en impliquant les écoliers dans une journée de sensibilisation au mode de vie des enfants des autres pays. A St-Roch des Aulnaies, on avait préparé des chants et des danses folkloriques, on a bâti une maison sur pilotis et dégusté des aliments importés. Dans quelques écoles, on a également prévu une autre activité spéciale pour terminer l'année (St-Jean - musique en novembre, St-Roch - en fête en décembre). En somme, beaucoup de mobilisation et de collaboration de la part des enfants, des professeurs et

des parents.

CLSC des Trois-Saumons.

De son côté, le CLSC des Trois-Saumons a lui aussi apporté sa contribution à l'année de l'enfant. Qu'il nous suffise de rappeler ici la parution du numéro spécial de L'Islet-Nord consacré entièrement à l'enfant et distribué en janvier à 3,600 exemplaires, l'aménagement d'un coin pour les enfants dans la salle d'attente et le support technique à la fête de l'enfant.

Dans plusieurs paroisses s'est en effet organisé une fête de l'enfant avec des activités bien spéciales. Choisissons L'Islet-Ville et voyons un peu ce qui s'est passé. La messe du samedi soir fut le point de départ du thème "On sort nos parents". L'homélie animée amorçait déjà la communication parents-enfant et ça s'est poursuivi tout au long de la fin de semaine. Après la messe, on a pu visionner un diaporama fait par les citoyens sur des réflexions d'enfants ainsi que le film "Parents, une job à plein temps". Cette projection fut suivie d'une soirée familiale où parents et enfants ont participé aux mêmes activités et où a été élu un petit conseil municipal (enfants de 10-12 ans) à qui on a remis les clefs de la ville. Le dimanche après-midi, c'était la parade des enfants accompagnés de leurs animaux favoris, de rally parents-enfants et

plusieurs kiosques d'information (livres, jouets, etc...).

A L'Islet-sur-Mer, on s'est plutôt plongé dans l'atmosphère d'une fête champêtre. Par un beau dimanche de septembre, on s'est déguisé pour une grande parade dans les rues accompagné de clowns, fanfare, etc... Puis on choisissait à notre guise un ou plusieurs des éléments suivants: visite au musée, tour de poney, kiosques d'artisanat, film, collations, souper en plein air et feu de camp. Partout dans ces fêtes, l'implication d'un grand nombre de paroissiens a été remarquable et a contribué pour une grande part à la réussite de ces organisations. Enfin, les intervenants de l'équipe enfance ont donné des conférences, participé à des panels et assuré la coordination des demandes de subventions au CQAIE et à la CCAIE.

Et ailleurs:

Dans l'établissement de ce bilan sommaire, nous nous en voudrions d'oublier les activités initiées de façon plus informelle par des citoyens préoccupés du mieux-être de l'enfant. A la bibliothèque de St-Roch on a ajouté un rayon de livres pour enfants, à L'Isletville on a fait venir un conférencier pour parler des relations parents-enfants et un peu partout il y a eu du théâtre, des films et j'en passe.....

Et maintenant:

Face à ces nombreuses réalisations, il est possible ou du moins tentant de se dire satisfaits et d'en rester là. Pourtant, le but de l'AIE étant de susciter une prise de conscience collective face à la condition de l'enfant, il est à espérer que les adultes que nous sommes, cessent de considérer l'enfant comme quantité négligeable et lui redonnent son statut de citoyen à part entière. Notre société parviendra-t-elle en 1980 à intégrer les enfants à la vie communautaire? Si nous en jugeons d'après ce qui a été fait en 79, nous pouvons considérer que les premiers pas sont faits.

Il reste à chacun de nous à poursuivre la démarche entreprise. Comment, direz-vous? Toutes les suggestions sont valables en autant qu'elles respectent les besoins des jeunes et que les initiatives ne soient pas de la manipulation d'enfants pour arriver à des fins publicitaires adultes. Nous connaissons tous cette technique qui consiste à utiliser des enfants pour la promotion d'aliments nuisibles à la santé. Nous sommes alors bien loin du projet idéal. Que chaque adulte s'arrête devant l'enfant, l'écoute, le respecte et prenne du temps avec lui c'est peut-être un des plus grands besoins des enfants.....

Monique Boissonneault,
Pour équipe enfance,
CLSC des Trois-Saumons.



Le coin des petits, à L'Islet-sur-Mer.



Les enfants s'en sont donné à coeur joie à la Seigneurie des Aulnaies, de St-Roch-des-Aulnaies.

Les sports

Louis Santerre, un des meilleurs athlètes de la région de Québec

Louis Santerre, lutteur olympique du Cégep de La Pocatière, est l'un des 33 athlètes de la région de Québec qui peut être choisi l'athlète de l'année, lors du Gala de l'athlète de l'année, le lundi 17 décembre, au Château Frontenac.

Une première sélection effectuée parmi les nombreuses candidatures soumises

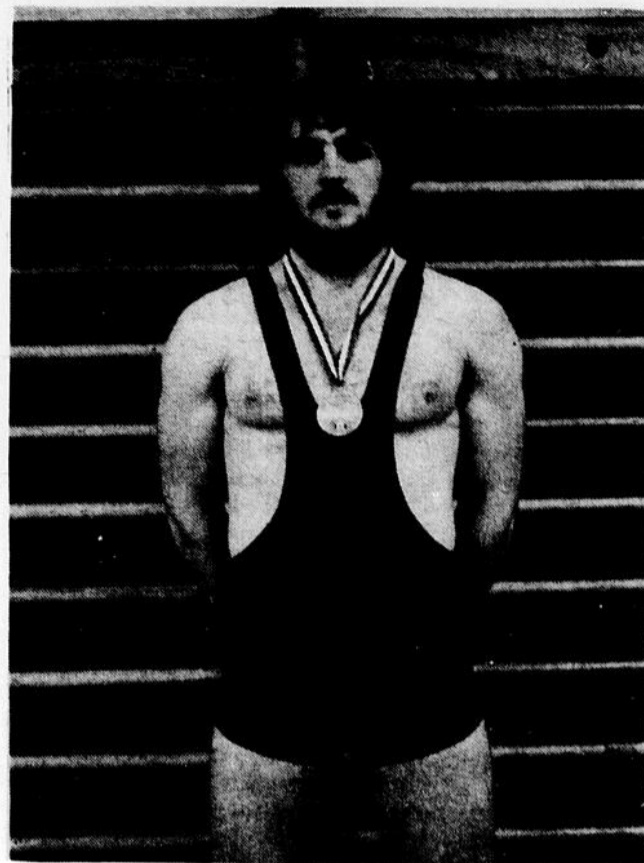
par les différentes fédérations sportives a permis de retenir 33 noms, dont celui de Louis Santerre. Le 17 décembre au soir, 10 de ces athlètes ont été mis en nomination et l'un d'eux était nommé l'athlète de l'année de la région de Québec.

Mais au moment où vous lirez ces lignes, les 10

finalistes seront connus et l'athlète de l'année aura été désigné. Des détails de ce gala vous seront d'ailleurs fournis dans notre prochaine édition.

Ce n'est pas par hasard, ni une chance si Louis Santerre se retrouve parmi ces meilleurs athlètes. On n'a qu'à penser à ses nombreuses médailles remportées, en

1979, aux championnats québécois et canadiens, junior et sénior, tant en style libre qu'en gréco-romain, aux championnats universitaires des Maritimes et de l'Etat du Michigan et enfin, sa médaille de bronze aux Jeux Pan-Américains, à Puerto Rico et sa participation au Championnat mondial junior, en Suède.



Louis Santerre, à son retour de Puerto Rico. A son cou, on peut voir la médaille de bronze qu'il s'est méritée lors des Jeux Pan-Américains.

Manifestation provinciale d'athlétisme scolaire

Plus de 1,500 athlètes attendus à Montmagny

(M.C.) Le monde de l'athlétisme aura les yeux tournés vers Montmagny en juin 80 alors que les meilleurs athlètes de niveau secondaire s'y affronteront dans le cadre d'une manifestation provinciale d'athlétisme scolaire.

Cet événement d'envergure verra de 1,500 à 2,000 compétiteurs des 14 régions de la Fédération du Sport Scolaire du Québec (FSSQ) envahir la polyvalente Louis-Jacques Casault les 22, 23 et 24 juin pour se disputer les honneurs d'une série d'épreuves réparties dans six classes, soit les benjamins, les cadets et les juvéniles chez les garçons, et les mêmes classes chez les filles.

Même si elles ne sont pas encore officielles, M. Jean-Claude Croteau, le coordonnateur de cette manifestation, nous a cependant affirmé que les dates mentionnées plus haut seraient probablement retenues. Ainsi, l'arrivée des participants se fera le

dimanche soir, 22 juin, alors que les épreuves se dérouleront les 23 et 24 juin, le départ des différentes délégations s'effectuant le 24 au soir.

Une "manifestation sportive

Evidemment un tel événement nécessite une organisation qui dépasse les cadres des épreuves sportives, d'où le nom de manifestation au lieu de compétition. Plusieurs services sont prévus pour ces jeunes athlètes qui passeront deux jours à Montmagny. Outre le service d'accueil et d'accréditation, par lequel l'athlète sera muni d'une carte d'identité, des activités socio-culturelles sont prévues pour occuper les temps libres des visiteurs. Comme possibilités, on parle de disco-tourne, d'un spectacle culturel à l'auditorium de Casault, d'une exposition de sculpture à la salle d'entrée de la polyvalente, d'une soirée

populaire à l'aréna, d'un feu de la St-Jean, d'un voyage en bateau dans les Iles et d'une visite à St-Jean-Port-Joli.

Concernant l'hébergement, les athlètes seront logés dans les locaux de la polyvalente, chaque délégation se voyant attribué un certain nombre de locaux selon son importance numérique. Le coût de l'hébergement est fixé à \$3. par participant. Tous les repas seront servis à la cafétéria de la polyvalente, chaque athlète devant payer les items qu'il aura choisis. Le prix ne devrait pas excéder \$2.25.

Des activités chrétiennes ont aussi été prévues par les organisateurs afin de per-

mettre à ceux qui le désireront de se regrouper dans une salle où ils pourront se recueillir ou échanger sur différents sujets. Des animateurs seront sur place.

Cinq services

Plusieurs services seront mis sur pied avec des fonctions bien précises, pour procéder à l'organisation de cette manifestation provinciale. Les services techniques auront sous leur responsabilité les terrains et le matériel (21 personnes), le secrétariat technique, et les officiels (108 personnes). Le service des finances, pour sa part, s'occupera de la

perception des sommes dues, du contrôle des recettes et des dépenses, de la comptabilité et de l'application du budget.

Quant au service de soutien, il sera en charge du protocole, de la procure, du secrétariat permanent et des relations extérieures. Enfin, le service d'accueil s'occupera de la réception, des hôtes, de l'alimentation, du service médical, du socio-culturel et de l'hébergement.

C.O.M.P.A.S.

C'est le comité d'organisation de la manifestation provinciale d'athlétisme scolaire

(C.O.M.P.A.S.) qui verra à mettre sur pied tous ces services. Le C.O.M.P.A.S. sera formé d'un exécutif de neuf membres et d'un conseil d'administration de 13 personnes, dont le coordonnateur, M. Jean-Claude Croteau.

Le budget pour cette manifestation jouera entre les \$25,000 et les \$35,000. On est assuré d'une subvention de \$10,000 de la FSSQ et on prévoit récolter approximativement \$15,000 de la part des participants.

C'est donc un important rendez-vous sportif et socio-culturel qu'il y aura à Montmagny pour la Fête de la St-Jean.

Ligue hockey Mineur Pascal-taché

Bantam et Midget, La Pocatière et L'Islet-Sud

remportent deux victoires

Samedi 15 décembre 79 à St-Pamphile.
Midget.
L'Islet-Sud 6

Marco Blier 2, Jean-Pierre Bérubé 2, Yvan Bourgault, Stéfán Robichaud

St-Jean-Port-Joli 2

Doris Jean, Claude Pellerin.

Bantam: Matériaux Blanchet L'Islet-Sud 4

Bruno Bérubé, Yvon Bérubé, Robin Ancil, Dany Chouinard.

St-Jean-Port-Joli

Martin Bélanger.

Dimanche 16 déc. 79 à La Pocatière
Bantam La Pocatière 5

Bruno Dumais 2, Stéfán Ancil 1, Dominique Dubé 1,

Serge Caron 1.

St-Jean-Port-Joli 1

Martin Bélanger.

Stéfán Ancil du La Pocatière fut l'étoile de la partie en récoltant 1 but et 3 passes. A noter l'absence de Roland Morin du St-Jean-Port-Joli blessé, St-Jean-Port-Joli a manqué de souffle en 3e période et n'a pu contrer la montée du La Pocatière.

Midget: La Pocatière 3

Michel Théberge, Gaétan Castonguay, Paul Rivard

St-Jean-Port-Joli 0

Bantam Loisirs, Rockouelles La Poc. 7

André Grondin 3, Sylvain Pelletier 3, Michel Pelletier 1.

Missiles La Poc. 1
Michel André Lavoie.

Artisans St-Jean-Port-Joli 4

Richard Bossinotte 3, Gilles Chouinard 1

Invincibles La Poc. 2

Daniel Rivard, Fernand Beaulieu.

Excellente performance de Richard Bossinotte qui a participé à tous les buts de son équipe.

Pee-Wee: Samedi le 15 décembre à La Pocatière
Tornades La Poc. 5

Jeannot Pelletier 3, Sébastien Bernier, Stéfán

Caron.

Gaulois La Poc. 1

J. Christophe Pelletier.

Dimanche 16 déc. 79.
Richelieu St-Jean-Port-Joli 2

Eric Bourgault, Serge Fortin.

Jeannot Pelletier, Claude Picard

Atomes

Elans St-Jean-Port-Joli 3.
Astérix La Poc. 0.

Josée Caron, publiciste.

LIGUE PASCAL TACHE DIVISION PEE-WEE CLASSEMENT

	PJ	G	N	P	BP	BC	PTS
Tornades	10	5	1	4	33	32	11
La Pocatière	11	5	1	5	39	33	11
Gaulois	9	4	0	5	18	26	8
La Pocatière							
Richelieu							
St-Jean-Port-Joli.							

Ligue mineure du St-Laurent

Eclatante victoire du Midget

Dimanche à l'aréna, les hommes de l'instructeur Marc Vézina ont remporté une belle victoire de 3 à 2 sur l'équipe de Donnacona. Aucun but ne fut compté en première période pour le club local, cependant au deuxième tiers François Bossé et Marcel Gaudreau déjouaient habilement le gardien adverse. Le but de la victoire a été enfilé par Marc St-Pierre qui a aussi récolté 2 aides. Bernard Ouellet a excellé devant la cage du Montmagny pour préserver la victoire des siens en

plusieurs occasions.

Match nul des Pee-Wee

Verdict nul de 4 à 4, dimanche à l'aréna entre Donnacona et nos Pee-Wee. Jérôme Masson s'est signalé pour les locaux en enfilant 2 buts. Les autres filets des troupiers de Serge Belley ont été réussis par Jean-Rémi Caron et Alain Côté qui a en plus récolté 2 mentions d'assistance.

Gaétan Godbout directeur de la publicité A.H.G.M.

3e tournoi de volley-ball intercollégial

Une fiche parfaite pour les Gauloises -- 500 de moyenne pour les Gaulois

Les Gauloises du CEGEP de La Pocatière ont continué à dominer dans la ligue de volleyball intercollégial AA en remportant 10 victoires en autant de parties, lors du 3e tournoi de la saison qui s'est déroulé à Lévis-Lauzon, le 8 décembre.

Les Gauloises ont vaincu à deux reprises les représentantes de Ste-Foy, de Limoilou, de Lévis-Lauzon, de F.-X. Garneau et de Mérici. Ces 10 victoires permettent aux Gauloises d'accroître leur avance en tête de leur division. Elles n'ont perdu, depuis le début de la saison, qu'une seule de

leurs 28 parties. Leurs plus proches rivales sont les filles de Ste-Foy et de Rivière-du-Loup avec 19 victoires et 9 défaites.

Chez les Gaulois, une fiche de 5 victoires et 5 défaites à ce tournoi, leur a permis de demeurer au 3e rang du classement général avec 17 victoires contre 22 pour Lévis-Lauzon et 23 pour Limoilou.

A la mi-saison, c'est-à-dire après 3 tournois, le classement général de la ligue de volleyball intercollégial AA, région de Québec se lit comme suit:

FILLES	PJ	G	P	PTS
La Pocatière	28	27	1	27
Ste-Foy	28	19	9	19
Rivière-du-Loup	28	19	9	19
Limoilou	28	16	12	16
Lévis-Lauzon	28	12	16	12
F.-X. Garneau	28	4	24	4
Theford-Mines	28	3	25	3
Mérici	28	3	25	3
GARÇONS	PJ	G	P	PTS
Limoilou	28	23	5	23
Lévis-Lauzon	28	22	6	22
La Pocatière	28	17	11	17
F.-X. Garneau	28	15	13	15
Sém. de Québec	28	14	14	14
Ste-Foy	28	11	17	11
Mérici	28	7	21	7
Theford-Mines	28	3	25	3

Soufice: Alain Thériault, Agent d'information
Le 10 décembre 1979

Tournoi provincial de hockey Pascot

C'est parti à St-Pascal

C'est jeudi le 6 décembre dernier que le nouveau comité organisateur du 2ème tournoi provincial de hockey Pascot de Kamouraska Est a tenu sa première réunion générale à Ville-St-Pascal.

Le but principal de cette réunion était d'attribuer les tâches qui reviennent aux responsables de chacun des comités, déjà nommés au préalable, et d'établir à l'intérieur de ces dites tâches, les priorités.

Ce 2ème tournoi provincial de hockey Pascot se tiendra les 29 février, 2 et 3 mars prochains. Le comité organisateur prévoit la

venue de 24 équipes à travers la Province. Rappelons que lors du 1er tournoi 1978-79, qui en passant a été une réussite, 16 équipes avaient participé et les organisateurs du tournoi ont du refuser des demandes qui leurs sont parvenues après que ceux-ci aient atteint le nombre d'équipe prévu pour cette manifestation sportive.

Ce tournoi provincial de participation s'adresse particulièrement aux catégories Bantam "A" et Midget "A". Rappelons que l'an dernier les Caravelles de Princeville se sont em-

parés du trophée Prudent Martineau en défaisant par la marque de 4 à 2, le St-Romuald dans la grande finale Midget et que les grands gagnants du Bantam, la formation de St-Romuald, a triomphé sur les représentants de Shawinigan par le pointage de 4 à 0 pour ainsi se mériter le trophée Henri Chapeleau.

Une conférence de presse sera tenue vers la mi-février et d'ici là, tous les comités regroupant de nombreux bénévoles seront à la tâche pour faire de ce tournoi, un grand succès.

Le nouveau comité

organisateur est formé cette année de:

Président, Alain Bérubé
Secrétaire, Bertrand Dubé
Information, Vallier Michaud
Promotion, Jean-Claude Gagnon
Trésorerie & Finance, Diane Pelletier
Accueil, André Dionne
Hébergement, Louise Dumais

Technique, André Sévigny
Résultat, Paul Morneau
Médical, Gilles Dumais
Sécurité, Gilles Chouinard
Protocole, Guy Pelletier
Information, Pascal

Radio Shack

Apprenez en vous amusant!

Prix en vigueur jusqu'au 24 décembre



A Kit détecteur de mensonge de poche. Fonctionne réellement! Assemblage rapide. Pile 9V requise. * 28-182 17.95

B Kit moteur/générateur. Peut alimenter d'autres dispositifs! Avec moteur tripolaire inversible. Disque stroboscopique pour mesurer le régime. Amperemètre mesurant le courant produit en générateur. Deux piles "C" requises. * 28-194. Cour. 11.95 soldé à 10.95

C Kit d'apprenti électronicien. Montez votre oscillateur morse. Fabriquez votre propre matériel de contrôle audio et d'amplification! 10 montages en 1. Câblage par bornes à ressort. 1 pile "AA" requise. * 28-225 13.95

D Kit récepteur de contrôle pour service public/aviation. Raccordez sur 108-135 et 147-174 MHz. Avec housse! Pile 9V requise. * 28-221 17.95

E Kit de radio AM/FM. Circuit de luxe comprenant 4 transistors, un transfo et une section tuner FM pré-assemblée. Avec écouteur. 2 piles "AA" requises. * 28-234 17.95

F Kit de 75 montages électroniques. Montez une radio, un "téléphone", un stroboscope ou un dispositif d'alarme! Avec transformateur, manipulateur, cellule photo-électrique, collecteur solaire, etc. 75 montages passionnants! 28-247. Cour. 34.95 soldé à 29.95

G Kit d'aéronautique. Apprenez la mécanique du vol et de la propulsion. Montez un hélicoptère, un modèle réduit d'avion qui vole etc! 100 montages sensationnels! 28-196. Cour. 19.95 soldé à 17.95

H Orgue électronique accordable: 15 touches. 2 octaves de la gamme majeure. Dans le boîtier de 5-7/8 x 1-1/2". Fourni avec livre de musique! Il suffit de 2 piles "AA" et la musique commence! 28-215 17.95

I Kit de 150 montages d'électronique. Montez un récepteur, un téléphone, un télégraphe, etc. à piles solaires! Permet de produire des effets sonores électroniques! Pièces pré-assemblées comprenant circuit intégré perfectionné, affichage numérique à diodes LED, etc. 150 montages alimentés par cellules solaires ou piles. 1 pile 9V et 2 piles "AA" requises. * 28-248. Cour. 42.95 soldé à 39.95



vente

* Piles non fournies.

Radio Shack
Visitez "Le Shack"
vous y découvrirez une grande sélection de kits.



Victorien Joncas i.a.c.

P. A. Boutin Inc.
Assurances

St-Roch des Aulnaies
354-2850

Résidence fin de semaine:
354-2627

Assurance-vie, auto, incendie
cautionnement, marines, commerciales

**ASSURANCE
GENERALE**

— Risques réguliers — Assurance revenu
— Risques aggravés — Assurance santé
— Fond de pension — Assurances accidents

QUEBEC: 71, St-Pierre
692-0660

Radio Shack

La plupart de nos magasins acceptent les cartes Charge (VISA) ou Master Charge — venez nous voir pour tous vos achats de Noël

Radio Shack
CENTRE DE VENTE AUTORISÉ

Gérard Montminy,
prop.

248-2818

**L'Electro-Check
F.M. Ltée**

Place Brunelle
St-Pamphile
356-3375

Les Canotiers bafouent Loretteville et Charlevoix

Les Canotiers qui occupent le quatrième rang de la ligue Junior "B", ont tout simplement déclassé les clubs de Loretteville et de Charlevoix, leur plus proches poursuivants au classement des huit clubs qui forment le circuit. Grâce à ces deux victoires, nos Canotiers se sont approchés à sept points du Tanguay de Ste-Foy mais les locaux ont trois parties de moins de jouées.

Vendredi, les hommes de Fernand Corriveau ont écrasé le Rona de Loretteville au pointage de 11 à 1. L'attaque des Canotiers fut dirigée par François Casault, qui en plus de compter trois buts, a réussi deux passes. Parmi les autres compteurs: Henri

Simoneau, André Cloutier, avec deux buts chacun; les autres compteurs ont été: Jules Simoneau, Jean-Marc Boulet, Jacques Larocque et Yvan Marcoux.

Le gardien de buts du Montmagny, Jean Talbot, fut excellent alors qu'il repoussa 29 des 30 lancers dirigés vers lui, brisant ainsi plusieurs attaques dangereuses des visiteurs. Les Canotiers, eux, ont bombardé le cerbère adverse de pas moins de 57 lancers. Il est encourageant de constater que la défensive des Canotiers, qui connaissait des difficultés au début de la saison, a démontré son savoir-faire au cours des derniers matchs.

Dimanche, nos portecouleurs ont remporté un quatrième gain dans leurs cinq dernières parties, battant les Montagnards de Charlevoix au compte de 8 à 3. Encore une fois, la défensive des Canotiers s'est particulièrement distinguée, surtout en deuxième période, alors que le pointage était de 3 à 2 et que Charlevoix tentait une remontée.

Une fois de plus, Jules Simoneau s'est signalé à l'attaque avec deux buts. Les six autres points ont été l'oeuvre de six compteurs différents: Alain Métivier, Etienne Paradis, Mario Chouinard, Jean-Marc Bou-

let, Richard Théberge et Pierre Alexandre. Ce dernier but a été assez spectaculaire, alors que Montmagny jouait avec un homme en moins, Pierre s'est emparé du disque dans sa zone pour ensuite déjouer trois rivaux avant de prendre le gardien de but en défaut. Pour leur part, Henri Simoneau et François Casault ont mérité trois passes chacun.

A l'occasion de cette partie, le Père Noël a fait des dizaines d'heureux puisque plus de 75 cadeaux ont été tirés parmi les enfants présents à la rencontre. J'ai été heureux de collaborer avec la responsable de cette ini-

tiative: Mme Fernand Bernier. D'ailleurs, cette dernière a tenu à remercier tous les commanditaires qui ont généreusement contribué au succès de cette Fête des enfants.

Ces deux victoires de la fin de semaine permettent aux Canotiers de s'éloigner assez confortablement de Loretteville, Charlevoix, Beauport et Vanier. D'autre part, Montmagny s'approche aussi du peloton des meneurs: Ste Foy, Charlevoix et Ancienne Lorette. Donc, ne lâchons pas, montrons notre encouragement envers le club Cendrillon de la Ligue Junior B cette année.

Jacques Bernier, Publiciste des Canotiers

Ligue de ballon-balai sur glace de St-Pascal

St-Joseph l'emporte 5-2 sur Ste-Hélène

Compte-rendu des parties du 9 décembre 1979
1ère partie

Les Robineux, St-Joseph 5, L'Epic, Benoit St-Pierre, Ste-Hélène 2.

Malgré un effort soutenu, l'Epicerie Benoit St-Pierre n'a pu repousser les attaques consécutives des Robineux St-Joseph affirma son pouvoir dès la première période avec des buts de Gilles Briand, Jacques Poussard et André Chenard. Deux imminents et diligents buts de Bruno Moreau, assisté de Gaston Charest ainsi que de Bernard Desjardins, plaça Ste-Hélène au chronomètre. Conclusion tirée, Les Robineux ont percé deux fois de plus le filet de Ste-Hélène avec des buts comptés par Carol Michaud et Hugues Picard. Des aides sont accordées à Guy Briand, Damien Bouchard, Raynald Charest, Jacques Poussard

ainsi qu'à Marcel Chenard. 2e partie
L'Ebestro, St-Germain 1, Réal Lévesque, La Pocatière 0.

Toujours par un pointage serré Réal Lévesque La Pocatière remporte cette rencontre. En première

période le jeu de La Pocatière était visiblement décousu mais cela se rétablit en second temps quand St-Germain marqua un but, et ce dernier, compté par Gervais Tessier, sans aide. Après des attaques alternatives des deux équipes, Sylvain Lemieux de La

Pocatière finit par trouver le fond du filet adverse. Par conséquent un autre but compté par Mario Pelletier de l'équipe Réal Lévesque La Pocatière permit d'atténuer la marge par un point. Des passes sont attribuées à Bertin Dubé, Richard Lévesque et Sylvain

Lévesque. Prochaine rencontre à l'aréna de St-Pascal. 6:00 Réal Lévesque La Pocatière vs L'Epic. Benoit St-Pierre. 7:00 L'Ebestro St-Germain vs Les Robineux St-Joseph. Marjolaine Bouchard publiciste.

Ligue de hockey Intermédiaire L'Islet

"Ste-Lucie monte au deuxième rang de la ligue"

Une victoire sur les Matériaux Blanchet par le pointage de 7 à 5 ce qui leur a permis d'atteindre le deuxième rang de la ligue intermédiaire L'Islet. Cette victoire fut la conséquence d'un échec avant discipliné tout au long de la partie.

La première période s'est terminée par le pointage de 3 à 2 pour St-Pamphile. En deuxième le Barnabé Meubles a nivelé le pointage 4 à 4 et en troisième en

l'espace de 5 minutes ils ont porté le pointage 7 à 4. Bruno Couette avec 4 buts fut le meilleur attaquant pour le Ste-Lucie. Les autres buts sont allés à Nicolas Turcotte (2) et Jean-Marc Turcotte. Pour St-Pamphile Pierre Daigle a réussi un truc du chapeau, les autres allant à Oliva Guillemette et Sylvain Blanchet. Avec cette défaite, les Matériaux Blanchet tombe au 3e rang.

Dans l'autre partie le

Thériault Auto a maintenu sa priorité en tête en effectuant un retour en troisième pour triompher du Tourville. En première chacune des équipes a marqué. En deuxième, le Tourville a marqué quatre fois pour prendre les devants 5 à 4. Cependant en troisième un retour en force du Thériault Auto avec quatre buts leur a permis d'enlever la victoire. Pour Ste-Perpétue les butteurs furent

Raynald Cloutier (2) Jocelyn St-Pierre (2), Daniel Daigle, Réjean Robichaud, et Jean-Marie Avoine. Pour Tourville, Alain Anctil a marqué 3 buts, les autres allant à Denis Pelletier et Luc Gaudreault.

Les prochaines parties auront lieu vendredi le 21 décembre: à 8 hres St-Pamphile vs Ste-Perpétue et à 10 hres Tourville vs Ste-Lucie.

Claude Turgeon.

Lacs & Forêts



DÉCEMBRE 1979

- La perdrix du temps des fêtes
- La chasse photographique en hiver
- Lièvres des neiges
- Les « collets » du temps des fêtes
- Le trappage en motoneige
- Sur la piste du fantôme blanc
- La chasse au petit gibier
- La chasse à l'arc
- La naturalisation des mammifères
- Tout le monde peut trapper le coyote
- Que votre arme repose en paix

Procurez-vous le magazine qui traite de la chasse, de la pêche et des sports de plein air.

En vente au prix de \$1.25 dans la plupart des kiosques à journaux et dans les magasins de sports.

ABONNEZ-VOUS

Pour recevoir régulièrement le magazine « LACS & FORÊTS », il suffit de compléter et de nous expédier le coupon ci-joint.

COUPON D'ABONNEMENT

Remplissez ce coupon ou un fac similaire et retournez-le à :

Les Editions Lacs & Forêts
C.P. 1203, Notre-Dame
Levis, Que.
G6V 6S1

Date _____
Nom _____
Adresse _____

Code postal _____

Chèque ou mandat-poste au montant de \$10.00 pour un abonnement d'un an à la revue « Lacs & Forêts »



Le Club de Ski Alpin entreprend ses activités

Le Club de Ski Alpin de Montmagny a maintenant élu son conseil d'administration et est maintenant prêt à débiter une autre saison de ski.

M. Emmanuel Caron fut porté à la présidence du club tandis que Marie-Claude Fortin et Gaétan Masson héritèrent des postes de vice-président. M. Guy Biron occupera la fonction de secrétaire-trésorière et complètera ainsi l'exécutif en compagnie des directeurs Marc Du Sablon, Marcel Laverdière, Claude Marin, Sylvain Bouffard, Martin Blouin et Jean-F. Caron.

Durant les vacances de Noël, le club organisera quatre excursions au Manoir St-Castin et ce à un prix très

bas. Ces voyages auront lieu les 26 et 28 décembre et les 2 et 4 janvier. Le transport sera assuré par la Compagnie Centre-Sud. Dépêchez-vous donc de vous inscrire au numéro 248-1587 avant le 26 décembre car les inscriptions seront limitées. Le départ se fera à 8 heures les matins du 26-28 déc. et 2 et 4 janvier du Restaurant Bel-Air de Montmagny. Le coût de ces excursions a été fixé à six dollars, transport et billets inclus.

Système de vente des billets

Après négociations avec la direction du centre de ski St-Castin Les Neiges, votre club pourra vous offrir des billets de ski à tarif réduit et ce à partir de la semaine

prochaine pour tous les samedis et dimanches de la saison de ski.

Le système de vente sera simple. En effet, ceux qui désireront faire réserver des billets devront se rendre au point de vente qui sera situé au magasin de sports de Laurent Bouffard situé sur le Bld Taché avant le vendredi 21 heures. Vous devez laisser votre réservation ainsi que le montant correspondant.

Le responsable du club s'occupera d'acheter les billets au Manoir St-Castin et les détruira sur place. Aucune personne autre que les responsables du club ne pourront se procurer des billets à tarif réduit. Vous devez donc faire vos réservations d'avance soit

chez Laurent Bouffard ou chez le responsable. Il y aura quatre responsables qui se partageront la tâche selon un horaire bien précis.

Nous souhaitons donc votre collaboration afin que tous puissent profiter des avantages que votre club de ski alpin durant toute la saison de ski.

Horaire des responsables

Samedi 22 décembre: Jean-François Caron.
Dimanche 23 décembre: Marie-Claude Fortin.
Samedi 29 décembre: Claude Morin.
Dimanche 30 décembre: Gaétan Masson.
Samedi 5 janvier: Jean-François Caron.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec moi au no 248-1587 ou avec les autres responsables au no suivants: Marie-Claude Fortin 248-1965, Claude Marin 248-1692, Gaétan Masson 248-6107. Le

club de ski alpin de Montmagny Inc. vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une bonne saison de ski.

Jean-F. Caron
publicité
Club Alpin
Montmagny

Ligue mineure locale

Atome:

Plusieurs parties ont eu lieu en fin de semaine dernière dans la catégorie Atome. Tout d'abord vendredi soir, les "Puceron" ont eu raison des "Electrons" au compte de 5 à 1. Les buts des vainqueurs ont été enfilés par Stéphane Moreau, Carl Richard, Ghyslain Rouillard et Bruno Fournier, ce dernier avec 2 buts. Derek Fortin a évité le blanchissage à son équipe.

Toujours vendredi soir, les "Taons" ont blanchi les

"Mouchoirons" 2 à 0. Les 2 filets des gagnants ont été l'oeuvre de Bruno Langlois et le gardien de but Francis Ringuet s'est mérité le blanchissage.

Samedi, les "Puceron" ont écrasé les "Bourdons" 6 à 2. La principale vedette de la partie a été Bruno Fournier qui a marqué à 3 reprises, les autres filets des gagnants ont été réussis par David Carbonneau, Jean-François Dionne et Jérôme Labrie. Finalement, dimanche les "Mouchoirons" ont disposé des "Electrons", par blan-

chissage au compte de 2 à 0. Benoit Garant et Réjean Picard ont inscrit les filets des vainqueurs et Patrick Malenfant n'a accordé aucun but devant la cage des siens.

Pee-Wee

Dans une partie disputée vendredi soir, match nul de 1 à 1 entre "Gulf" et "Richelieu". Dany Barde a compté le but de "Gulf" la réplique du "Richelieu" est venu de Michel Bernier. Dimanche dans une partie

disputée sous le signe de l'offensive les "Optimistes" ont défait difficilement le "Richelieu" 7 à 6. Richard Langlois a réussi le truc du chapeau pour les vainqueurs les autres filets allant à Steve Laberge avec 2, Laurent Després et Louis Simoneau. Ont fait scintiller la lumière rouge pour les perdants: Simon Thibeault, Francis Mercier, Michel Bernier, Philippe Gaudreau et Francis Caron avec 2.

Gaétan Godbout directeur de la publicité A.H.G.M.

Pour vos festivités des fêtes
Avec une bonne cuisine et une bonne ambiance, nous avons pour une **SALLE DE RÉCEPTION**

Menu spécial à votre goût

Réservations à l'avance

Restaurant Denis Enr.

St-Jean Port-Joli
598-6266

LA GARDE PAROISSIALE ST-THOMAS DE MONTMAGNY EST FIDÈLE A LA TRADITION...

LE 31 DECEMBRE
DE 9 HRES. P.M. A 3 HRES. A.M.
AU SOUS-SOL DE L'EGLISE ST-THOMAS
SALUONS LA NOUVELLE ANNEE

Seul ou en groupe, tous sont invités!
Musique continue avec l'orchestre

Les Frères Lizotte

Vaste piste de danse
Distribution de flûtes, chapeaux, bruiteurs, etc...

Pour les 18 ans et plus.

ENTREE \$2.00

EN COLLABORATION AVEC

C.K.B.M.

Bienvenue à tous



A ne pas manquer: A l'occasion de la St-Sylvestre et du Jour de l'An

31 décembre: de 17h30 à la fermeture
1er janvier: De 11h30 à 14h00 et de 17h00 à la fermeture

ENTRÉE: Jambon de Bayonne et melon

POTAGE: Consommé Diablotin

Bisque de homard

Jus de tomate

PLATS DE RÉSISTANCE:

La tourtière de nos grand-mères 8.90

Le cipaille québécois 9.90

La truite saumonée, beurre Maître d'hôtel 10.90

Le faisan sauté Périgourdine 11.90

La brochette grillée, sauce Madère 12.90

La pomme de terre au four

La jardinière de légumes

DESSERT: Boules de Noël

THÉ - CAFÉ - LAIT

Le personnel et la direction de CHEZ FRANÇOIS POLLET vous remercient de votre encouragement et vous offrent leurs meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel AN.

A notre salle à manger 20, 21, 22, 23 décembre Table d'Hôte

ENTRÉE: Cretons maison

POTAGE: Soupe aux légumes

Crème de champignons

Jus de légumes

PLATS DE RÉSISTANCE:

L'entrecôte grillée, sauce Bercy 12.90

Le homard Newburg 11.90

Le demi-poulet braisé à la bière 10.90

L'omelette aux asperges 6.90

La pomme de terre au four

Les bâtonnets de carottes au beurre

DESSERT: Gâteau Alaska

THÉ - CAFÉ - LAIT

A notre Bar Salon

19, 20, 21, 22, 23 décembre

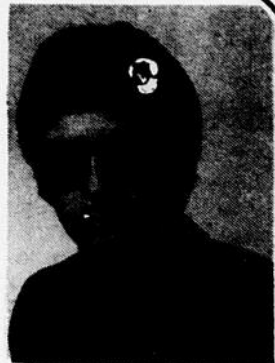
PIERRE PHILIPPE



Chez François Pollet

GALERIES LA POCATIERE Tél.: 856-2206

Un mot de Kino



L'exercice physique et la transpiration

Toute personne qui a déjà expérimenté un effort physique exigeant, a pu observer l'une des adaptations de son organisme, qui est la transpiration.

Le mécanisme de la transpiration chez l'humain est comparable au système de refroidissement d'une automobile. C'est ce système qui doit assurer une température constante de l'organisme lorsque celui-ci est soumis à un effort.

Les muscles étant de gros producteurs de chaleur pendant l'exercice, ceux-ci augmenteraient dangereusement la température du corps s'il n'y avait pas le phénomène de la transpiration pour éliminer la chaleur résultant de la contraction musculaire.

Cette chaleur étant transportée par le sang, l'organisme soumis à l'exercice, déclenche un mécanisme qui envoie plus de sang au niveau de la peau pour assurer son refroidissement. Si le travail devient plus important, comme par exemple une randonnée de ski de fond ou une séance de jogging, la production de chaleur atteint un seuil critique qui déclenche la sudation. L'évaporation de la sueur au niveau de la peau, permet de perdre une grande quantité de chaleur et d'éviter la surchauffe de l'organisme.

Cependant, ce système de refroidissement n'a pas l'étanchéité du système de refroidissement d'une automobile. La sudation provoquée par l'exercice, conduit à une perte d'eau de l'organisme. Cette perte d'eau dépend de l'intensité de l'effort et du degré d'adaptation de l'organisme à la température ambiante. D'ailleurs celle-ci peut être décelée par une faible diminution du poids corporel après un exercice de forte intensité.

Soulignons ici que cette diminution du poids corporel après un exercice, n'est pas occasionnée par une perte de graisse mais bien par une perte d'eau résultant de la sudation. Le poids corporel revient rapidement à sa valeur initiale, aussitôt que les réserves en eau de l'organisme sont complétées par l'absorption de liquide.

Donc transpirer lors de l'exercice est tout à fait normal et les individus qui s'imaginent obtenir des résultats miracles par l'activité physique sans transpirer, font fausse route.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'il soit nécessaire de souffrir et de suer à "grosses gouttes" pour retirer des bienfaits de l'exercice. Il y a tout de même une certaine intensité à respecter (intensité qui provoque une légère sudation) pour que l'activité choisie puisse procurer les bienfaits recherchés.

Bref, que le corps sue, transpire ou ruisselle lors de l'exercice, cette réaction est essentielle au maintien de sa température normale et ne devrait pas constituer un empêchement à l'activité physique.

Wilson Bernier,
Coordonnateur du Module
Kino-Québec
C.R. Pascal-Taché

Note: Exceptionnellement pour la période des fêtes, il y aura relâche dans la parution des chroniques. Celles-ci reprendront au début de janvier et d'ici ce temps, j'espère que l'une de vos résolutions du Nouvel An sera de vous engager à faire de l'activité physique de façon régulière.

Joyeuses Fêtes à tous!

Hockey

LIGUE DE HOCKEY BONNE ENTENTE

Classement	V	D	N	PP	PC	TOT
Grand Prix	5	3	0	46	43	10
J.G. Deschênes	5	3	0	41	40	10
Denis Caron	4	4	0	44	32	8
L'Artisan	2	6	0	35	51	4
Compteurs						

	B	A	TOT
Julien Chouinard	13	11	24
Marc Dubé	6	12	18
Jean-Yves Gaudreau	8	9	17
André Lévesque	9	6	15
Roland Morneau	9	6	15
Hervé Caron	8	7	15
Clément Blanchet	7	8	15
Michel Tremblay	7	7	14
Sébastien Vaillancourt	11	2	13
Emilien Cloutier	7	6	13

Ligue de ballon sur glace de Montmagny

Résultats des rencontres du 10 décembre

1ère rencontre:
St-Damien 1, Entreprises
Rosaire Blais 0.

Le seul but de la rencontre fut marqué par Suzanne Blais, aidée de Lyne Fradette à 8:34 de la première période. Avec cette victoire, le St-Damien conserve son avance en tête du classement, devant Axe L.R.

2ème rencontre:
Hotel Central 3, Berthier 0.

Pour les vainqueurs, les marqueurs ont été Guy Simard, aidé de Réjean Langlois et de Marc Messervier, à 10:24 de la première période. Puis, en deuxième période, il y eut deux buts en l'espace de 36 secondes, soit à 2:53 et à 3:29. Le premier fut compte par Denis Coulombe, assisté de Germain Simard et de Marc Messervier; le dernier allant à Marc Messervier, sur des passes de Réjean Langlois et de Daniel Roy.

3ème rencontre:
Chabot Auto 8, St-Eugène 0.

Le Chabot Auto ne lâche pas d'un pouce comme l'indique le pointage. Voici les compteurs.

1ère période: Hubert Lachance, aidé d'André Duquet et de Bernard Gonthier, 9:24. Raynald Turgeon, aidé de Julien Gonthier, 9:38. Pierre St-Hilaire, aidé de Bernard Gonthier et de Carol Légaré 10:29.

2ème période: Carol Légaré, aidé de Pierre St-Hilaire et de Mario Duquet, 2:06. Pierre St-Hilaire, aidé de

Mario Duquet, 3:01. Mario Duquet, aidé de Carol Légaré, 8:24. Pierre St-Hilaire, aidé de Mario Duquet et de Jocelyn Gonthier, 8:43. Bernard Gonthier, aidé de Bertrand Lachance et de Serge Gonthier, 11:28.

A noter que Pierre St-Hilaire a marqué trois buts et mérité deux assistances au cours de cette rencontre.

4ème rencontre:
Boutique Axe 1, ST-GP 2.

Ont marqué pour le ST-GP: Gaston Dubé, aidé de Gilles Ouellet et de Michel Chénard: le but gagnant allant à Maxime Label, assisté de Marc André Lévesque et Gaston Dubé, à 6:11 de la deuxième période. Le but du Boutique Axe fut

marqué par Michel Lacroix, aidé de Normand Lacroix, à 13:06 de la première période.

5ème rencontre:
Esso Montmagny 0, Axe L.R. 1.

Le but du Axe L.R. fut l'oeuvre de Sylvie Tremblay, aidée de Suzanne Chabot, à 8:23 de la première période. le blanchissage fut inscrit à la fiche de Fabienne Breton, qui en était à son sixième (6ème) de la saison.

Voici le programme du 7 janvier.

St-Damien-vs-Axe L.R.: 8:00 h.
Esso Montmagny-vs-Entreprises R. Blais: 8:45 h.
Boutique Axe-vs-St-Eugène: 9:30 h.

Berthier-vs-ST-GP: 10:15 h.
Chabot Auto-vs-Hotel Central: 11:00 h.

Au nom du président de la ligue, M. Claude Langlois, de l'exécutif et de toutes les équipes, je souhaite à tous les sportifs et amateurs de ballon sur glace un Joyeux Noël et une Bonne Année et que leurs désirs se réalisent.

Loyola Ouellet,
Publiciste-
statisticien.

Classement

Hommes: Chabot Auto: 20 pts, Hotel Central: 15 pts, ST-GP: 14 pts, St-Eugène: 9 pts, Berthier: 4 pts, Boutique Axe: 4 pts.
Femmes: St-Damien: 17 pts, Axe L.R.: 14 pts, Esso Montmagny: 10 pts, Rosaire Blais: 5 pts.

A la mode!

Motoneigez à votre goût...
à la mode Moto-Ski® 1980.

HABIT BOMBARDIER
Résistant et chaud,
pour les jeunes.



CASQUE

Une allure stylée,
un confort pratique,
la solidité
du polycarbonate.



BOTTES

Pour vous garder
bien au chaud toute
la journée.



LÉOPOLD THÉBERGE

Rte 281 St-Raphaël, Bellechasse Garage: 243-2292 Rés.: 243-2370

• Marques de commerce de Bombardier Inc.

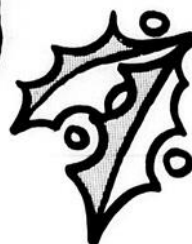


moto-ski®

Labatt



Joyeuses Fêtes



L'équipe Labatt

On aime ça d'même!

50

Soirée récréative des bénévoles: un succès!

Mardi soir dernier, au sous-sol du Centre Sportif Le Bûcheron avait lieu la soirée des fêtes des Bénévoles de l'Association de Hockey sur Glace de Montmagny. Les personnes présentes pour l'occasion ont pu prendre connaissance du bureau de direction de

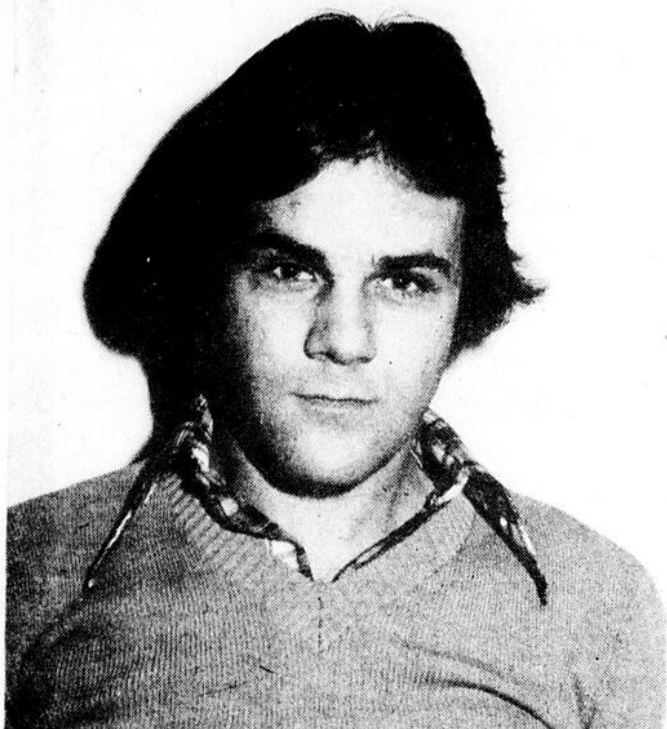
l'A.H.G.M. et de ses membres. M. Clermont Nolin qui agissait comme maître de cérémonie a présenté tour à tour M. Jean-Claude Tremblay responsable du restaurant de l'aréna et des Tournois, M. Clermont Moreau responsable des Méthodes (c'est-à-

dire tous les jeunes hockeyeurs de 5 à 10 ans), M. Maurice Ouellet responsable du hockey mineur local, M. Denis Martin responsable du hockey mineur St-Laurent, M. Raynald Lavallée président des Canotier JR "B" et M. Jean-Luc Després conseiller technique (fait le lien entre le service des loisirs municipale et l'AHGM). M. Clermont Nolin a lui aussi expliqué ses fonctions consistant à la responsabilité du transport et à la campagne de financement du Patin-o-Thon.

Il ne faudrait surtout pas oublier aussi M. Jean-Noël Blouin qui est le président de l'AHGM. Chacune de ces personnes ont à leur tour présenté tous les collaborateurs qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer ici.

J'espère n'avoir oublié personne dans mon texte et je tiens, à mentionner que sans le travail soutenu de tous les bénévoles de l'AHGM il n'y aurait pas de hockey aussi bien structuré dans notre municipalité.

Gaétan Godbout
directeur de la
publicité A.H.G.M.



Gaétan Godbout, directeur de la publicité pour l'A.H.G.M.

Ballon-balai L'Islet-Sud Neuf parties sans défaite pour St-Adalbert

1ère rencontre 15 décembre:
Le Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie ont remporté leur 5e victoire aux dépens du St-Pamphile au compte de 2 à 1.

Dans la première période, le Rendez-Vous du Sportif ont pris les devants de Louise Lachance. Avec moins de 1 min 05 sec. à faire, Elaine Blanchet du St-Pamphile, donnait la réplique sur la passe de Dany Cloutier.

En deuxième période avec seulement 09 secondes d'écoulées, Chantal Bolduc de Ste-Lucie, réussissait à se faufiler entre les défenseurs pour inscrire le deuxième but de son équipe, Louise Lachance a obtenue la passe. En résumé ce fut une partie très différente des autres, puisqu'on a pu assister à du jeu très ouvert.

2e partie
St-Adalbert ont continué leur poussée victorieuse et ce devant le Chouinard Meubles de Ste-Perpétue par le compte de 2 à 0.

Les 2 filets ont été réussis dans le premier quinze minutes de jeux. Tout d'abord, c'est sur une belle finition de combine que Christiane Bourgault a ouvert le pointage assistée d'Elise Bourgault et Jocelyne Deschênes. Ensuite Jocelyne Deschênes avec un but très inusité, assurait la victoire à son équipe; Elise Bourgault fut créditée de la passe.

En deuxième période, le Chouinard Meubles de Ste-Perpétue n'ont pas ménagé leurs efforts pour réussir à marquer mais elles se heurtaient à une gardienne très vive. Il serait bon de souligner l'excellent travail de Micheline Morneau du Ste-Perpétue; malgré ses 2 échappées elle a pu redonner confiance à son équipe.

La rencontre qui devait opposer St-Adalbert à St-Pamphile le 22 décembre a

été jouée vendredi le 14 décembre, le tout s'en est résulté par un verdict nul 0-0. Lors de cette partie on a pu assister à un jeu d'ensemble vraiment remarquable offert par les 2 équipes. Aucune punition n'a été décernée.

Prochaine rencontre:
Samedi le 22 décembre 5 hres: Rendez-Vous du Sportif de Ste-Lucie VS Chouinard Meubles de Ste-Perpétue.

Grand confort!



FUTURA®
L/C Moto-Ski®

Offrez-vous
le plaisir
de conduire
une moto-
neige
luxueuse et
confortable.

**GARAGE ANDRÉ
ST-PIERRE**
L'Islet 247-3141

Marques de commerce de Bombardier Inc.



moto-ski®

**MAINTENANT SOUS UNE
NOUVELLE ADMINISTRATION**
Venez rencontrer les nouveaux propriétaires!

SPÉCIAL LE 31 DÉCEMBRE:
Réveillon du Nouvel An

Musique populaire avec
groupe de 6 musiciens
Tout ça avec buffet

Joyeux Noël et Bonne Année de la part de la nouvelle direction.
Bienvenue à tous.

**SALLE
A MANGER**

Réservations
pour tous vos banquets et
réceptions de noces.

Hôtel-Motel Royal

69, 5e Avenue, Ville de L'Islet

247-3945



Les Canotiers à Beauport et Charlevoix en fin de semaine

Les Canotiers nous quitteront en fin de semaine alors qu'ils disputeront la victoire contre les Voiliers à Beauport, vendredi. Dimanche, ils se rendront à Clermont dans Charlevoix pour affronter une quatrième fois les Montagnards de l'endroit.

Deux victoires des Canotiers les placeraient dans le groupe des meneurs du circuit mais il n'y a rien d'acquis puisque ces deux équipes ont déjà causé de désagréables surprises à des rivaux jugés plus puissants. On espère que Bernard Diamant et André Boucher, qui soignent des blessures, pourront être de retour au

jeu. Les Canotiers ont présentement le vent dans les voiles et ils ne négligeront rien pour décrocher 4 points en fin de semaine.

En terminant, permettez-moi, en mon nom personnel, au nom des joueurs des Canotiers, de la direction du club, de Fernand Corriveau, Raymond Black et Réjean Fortin, de souhaiter aux supporters, aux amis des Canotiers, le plus Joyeux des Noël avec le témoignage de notre reconnaissance pour l'appui apporté depuis le début de la saison.

Jacques Bernier,
Publiciste des Canotiers

La bougie des Canotiers: un succès relatif

Le crois qu'il est de mon devoir de rectifier un peu les chiffres mis de l'avant suite à la soirée de la bougie, au profit des Canotiers. Étais-ce l'euphorie du moment, ou un approximatif à la mesure des espoirs que nous avons mis dans cette campagne de financement? Peut-être les deux, toujours est-il que le nombre de bougies vendues le samedi, huit décembre dernier, est "de beaucoup" inférieur à celui avancé à la fin de cette soirée.

Pour être plus précis, disons que nous avons réussi à vendre 3580 bougies. Il faut bien entendu, soustraire les dépenses qui sont: l'achat des bougies, les prix donnés aux gagnants, les pourcentages versés à plusieurs vendeurs (les jeunes), la publicité, la location de la salle, etc... le tout pour un total s'approchant de \$5,600.

Si on fait un calcul rapide on verra que le profit net aura été, à peu de choses près, de \$1,500. Si on ajoute à cela la valeur des bougies non vendues, on peut dire que le profit réel s'approche-rait des \$3,000.00

C'est quand même un succès si on tient compte du manque d'expérience de l'organisation dans un domaine comme celui-ci. Le succès aura surtout été, pour nous, l'accueil que nous a fait la population. Ce fut un accueil chaleureux et très encourageant pour nous et pour les Canotiers. C'aura été aussi de constater le grand nombre de personnes qui ont bien voulu donner de leur temps et fournir leur automobile à titre bénévole pour collaborer, par un froid sibérien à cette vente de bougie, si eux, ils se sont fait "geler" nous, si cela peut leur être un réconfort, ils nous ont réchauffé le cœur et nous ont confirmé, par

leur présence et par les efforts qu'ils ont fournis, dans notre objectif qui est de mener à bien "l'aventure" des Canotiers 1979-1980 dans la ligue "Junior B" Québec-Métro.

Merci donc à tout le monde qui a travaillé avec nous, merci aux gens qui nous ont si bien accueillis. L'encouragement reçu le huit décembre vaut amplement les efforts déployés. Félicitations à ceux qui ont gagné des prix et meilleure chance aux autres pour l'an prochain... peut-être...

Raynald Lavalée
Président des
Canotiers Jr "B"
Montmagny

Montmagny participe au Grand Rallye de la Motoneige

(C.M.) Le Club Autoneige de Montmagny Inc. est un des quelque 100 clubs membres de la Fédération des motoneigistes du Québec qui participeront, le 19 janvier prochain, au troisième Grand Rallye organisé par la Fédération au profit de la Société pour les enfants infirmes du Québec.

L'an dernier, le Rallye de la motoneige a permis de recueillir \$92,000. Cette année, l'objectif a été fixé à \$200,000 et on est confiant de l'atteindre vu la grande

publicité faite autour de cet événement dont le parrain est le célèbre comédien Jean-Pierre Masson (connu surtout par son personnage Séraphin Poudrier) et dont le président d'honneur est le non moins célèbre hockeyeur Guy Lafleur.

A Montmagny, le président du Club Autoneige, M. Paul-André Casault, nous a dit s'attendre de voir en piste au moins 50 motoneigistes. Le trajet, d'une longueur de 100 km, ira de Montmagny à St-

Paul en passant par Berthier-sur-Mer. Le rallye, a certifié M. Casault, aura lieu beau temps mauvais temps; d'ailleurs les 10 patrouilleurs du club seront de la partie pour assurer la sécurité de tous.

Bientôt des bénévoles passeront chez-vous pour solliciter une commandite de l'un ou l'autre des motoneigistes participants; n'hésitez donc pas à contribuer généreusement, sachant que cette

souscription est une oeuvre humanitaire qui supporte le camp des enfants infirmes, situé à St-Alphonse de Rodriguez. Chaque année ce camp accueille plus de 500 enfants et adolescents infirmes venant de tous les coins de la province.

Le bilan financier du Grand Rallye de la Motoneige, pour la région de Montmagny, sera complété et rendu public vers la fin de janvier, a précisé M. Paul-André Casault.



Guy Lafleur, président d'honneur de la campagne du Grand Rallye de Motoneige au profit des enfants infirmes.

Super Soirée

Bal à l'huile C.R.B.M.

Samedi le 22 décembre
Au Centre des Loisirs St-François
Orchestre: Réal Noël

Couronnement des duchesses
par le
Bonhomme Carnaval

Soirée organisée par:
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS
DE MONTMAGNY INC.
259-7929

*On vous souhaite
de chaleureuses Fêtes.*

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

Rencontre inter-division

Le Club de Natation Montmagny a le meilleur sur Charlesbourg et Québec

(M.C.) Le Club de Natation Montmagny a enlevé les honneurs d'une compétition inter-division de la Ligue de natation de la région de Québec, en accumulant 1071 points, devançant le club de Charlesbourg et les Citadelles de Québec. Cette rencontre se déroulait samedi après-midi à la piscine de la polyvalente Louis-Jacques

Casault. 28 épreuves étaient inscrites au programme. Montmagny a totalisé 1071 points, avec 15 premières positions, 17 deuxièmes et 15 troisièmes. Charlesbourg vient en seconde place, avec 907 points, suite à 17 premières positions, 7 deuxièmes et 9 troisièmes. Les Citadelles de Québec ont pris le troisième

rang, grâce à 20 premières positions, 17 deuxièmes et 13 troisièmes.

La prochaine rencontre de la Ligue aura lieu le 27 janvier 80 alors que le Club de Natation Montmagny rencontrera ceux de Ste-Foy et de Loretteville, à la piscine locale de Loretteville.

Le Club de motoneige de St-Marcel entreprend une deuxième saison

(A. Fl.) Affilié à l'Association régionale des motoneigistes du comté de L'Islet, le club de motoneige de St-Marcel inaugurera sa nouvelle saison samedi le 22 décembre par une soirée en l'honneur de la duchesse Monique 1ère Mercier. Le Club, communément appelé Les Joyeux Pro-

meneurs Inc., prenait vie en 1978 et à ce moment une piste fut défrichée en direction de Ste-Perpétue. Cette année, grâce à la collaboration des propriétaires de terrains et au travail de nombreux bénévoles, le sentier fut allongé jusqu'à Ste-Apolline et il est question qu'on le rende à St-Cyrille.

Comme activités sociales, le Club Les Joyeux Promeneurs se propose de reprendre l'expérience du feu de camp, d'organiser un rallye et une fête pour les enfants. Le président M. Michel Pelletier tient à informer ses membres du fait que les cartes de membres sont présentement disponibles.

Ligue ballon sur glace La Pocatière

Résultats des rencontres du 10 décembre 1979

1 partie: Dixie Lee La Pocatière 3, Cantonnier La Pocatière 1.

Malgré plusieurs punitions décernées au Dixie Lee, Les Cantonniers n'ont pu remonter la pente et ont dû s'incliner par 3 à 1 devant le Dixie Lee. Le premier du Dixie Lee a été compté en désavantage numérique par Normand Charest sur des aides de Donald Bois. Quelques minutes plus tard Daniel Bérubé, assisté de Donald Bois, donnait une avance de deux buts à son équipe. Le début de la deuxième fut assez tranquille et ce n'est qu'à 7:59 que le Cantonnier marqua et ce but fut compté par Bertin Pelletier aidé de Richard Lévesque. Mais Dixie Lee n'avait pas dit son dernier mot et Mario Cloutier enfila le troisième but pour ainsi briser les reins à l'équipe adverse.

2 partie: Mousquetaire St-Denis 1, Sports Loisirs La Pocatière 2.

Voici deux équipes qui se font une chaude lutte; l'une pour la deuxième position et l'autre pour essayer de rejoindre la première. Eh bien ce fut celle qui voulait se rapprocher de la première qui a eu gain de cause mais aussi facilement qu'il le pensait. Le Sports Loisirs a ouvert le pointage à 1:57 avec un but de Dominic Labbé aidé de Michel Harton. Mais St-Denis ne lâche pas prise et huit minutes plus tard Denis Alexandre assisté de Aurèle St-Pierre nivèle le pointage.

Dès le début de la deuxième période le Sports Loisirs revient à la charge et Donald Landry assisté de Gerald St-Pierre donne la victoire aux siens car malgré tous les espoirs déployés par le St-Denis, ils ne sont pas parvenus à remonter la pente.

3 partie: Commandos St-Pacôme 0, Aigles St-Onésime 3.

Les Aigles ont repris le chemin de la victoire. Après une défaite et un match nuls de leurs deux dernières rencontres. Les Aigles sont revenus en force et ont ainsi vaincu les Commandos par le compte de 3 à 0. Les buts du St-Onésime sont l'oeuvre de Guy Lévesque, Gérard Lemieux et André Morin. Des passes sont accordées à

Germain Ouellet, Michel Dubé, Sylvain Bouchard, Mario Bouchard, Gérard Lemieux et Michel Beaulieu. Vu la période de temps des Fêtes, les prochaines rencontres de la ligue se dérouleront le 7 janvier 1980.

Ainsi la direction remercie les gens qui sont venus encourager nos joueurs durant la saison d'automne et leur souhaite à tous un Joyeux Noël. Thérèse Hudon publiciste.

LIGUE LAURENTIDE BALLON SUR GLACE LA POCATIÈRE
REGION LA POCATIÈRE
CLASSEMENT EN DATE DU 11-12-79

Noms d'Equipes	PJ	PG	PP	N	BP	BC	PTS		
1 Aigles St-Onésime	10	7	1	2	21	4	16		
2 Sports Loisirs La Pocatière	10	6	2	2	24	15	14		
3 Mousquetaire St-Denis	10	4	4	2	21	13	10		
4 Dixie Lee La Pocatière	10	4	5	1	12	16	9		
5 Cantonnier La Pocatière	10	4	6	0	13	23	8		
6 Commandos St-Pacôme	10	1	8	1	10	30	3		
Noms de Joueurs, club							PTS		
1 Gerald St-Pierre, Sports Loisirs La Pocatière							5	5	10
2 Daniel Lavoie, Mousquetaire St-Denis							5	4	9
3 Germain Charest, Dixie Lee La Pocatière							4	5	9
4 Gérard Lemieux, Aigles St-Onésime							5	3	8
5 Donald Landry, Sports Loisirs La Pocatière							5	3	8
6 Germain Ouellet, Aigles St-Onésime							4	4	8
7 Donald Labbé, Sports Loisirs La Pocatière							4	4	8
8 Guy Lévesque, Aigles St-Onésime							4	4	8
9 Gilles Lauzier, Commandos St-Pacôme							6	1	7
10 Daniel Bérubé, Dixie Lee La Pocatière							4	3	7

Wallaski à Pohénégamook

Le vent déferle sur le Lac Pohénégamook en bourrasques blanches. Il fait un froid à figer l'univers. Pourtant, ô merveille, c'est la ruée des skieurs dans cet enfer blanc!

Qui eut pensé que cela fut possible un jour? Le monde est capoté! Non, le monde a découvert que son hiver lui appartenait. Et quand je dis le monde, tout le monde. Car la wallaski est accessible à tous. La wattaski est une sorte de folie qui tient du ski de randonnée, du ski alpin, du surf, de la voile et du patin quand ce n'est pas du parachutisme. Une folie pour tout le monde, avez-vous déjà vu ça vous autres?

Certes, non! Alors à la Base de Plein-Air du Lac Pohénégamook on t'offre une semaine de vacances, du 11 février au 15 février, (tu

sais, celle que tu te réservais pour du spécial) à vivre des euphories. Viens voir!

GOL 1J0 ou: (418) 859-2405



LA VRAIE PLACE AU TEMPS DES FÊTES

LE DOMAINE AVEC Les P'tits Journault

Venez vous amuser ferme!
Vendredi, 21 décembre
Samedi, 22 décembre
Dimanche, 23 décembre
Vendredi, 28 décembre
Samedi, 29 décembre
Dimanche, 30 décembre
Du plaisir pour TOUT LE MONDE

Lundi, 31 décembre ON ENTERRE L'ANNÉE AVEC Un party monstre

Musique et animation comme seuls Les P'tits Journault savent le faire.

Pour votre repas familial du Jour de l'An Réservez maintenant

Lise, Nicole, Valérien, Michel, les P'tits Journault et le personnel vous souhaitent de "Joyeuses Fêtes"...

BALLONS CHAPEAUX SERPENTINS FLUTES GUIRLANDES

Le Domaine du Lac
Rte 283, Montmagny 248-5738

Les quilles - Les quilles - Les quilles -

LIGUE FEMINE DE GROSSES QUILLES 1 St-Jean-Port-Joli 1979-80

Rg. Noms	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY
1 Cécile St-Pierre (9)	42	184	501	6231	148.15
2 Marcelle Bourgault (8)	42	177	480	6124	145.34
3 Evelyn Lavoie (6)	42	188	472	6016	143.10
4 Gertrude Pelletier (9)	39	192	497	5543	143.05
5 Lise Bourgault (5)	39	187	481	5431	139.10
6 Yvette Caron (7)	42	171	471	5789	137.35
7 Pauline Robichaud (10)	42	198	503	5673	135.03
8 Simone Bourgault (3)	36	164	427	4722	131.06
9 Lina Fortin (5)	42	172	427	5302	126.10
10 Lucille Dubé (5)	36	169	425	4471	124.07
Positions des équipes					
J. Maurice Langlais	70		22306		132.130
Salon Lyse	66		21878		130.38
Chaperon Rouge Enr.	46		21593		128.89
Maç. St-Pierre & Tremblay	42		21636		128.132
P.H.S. Yvette Caron					169
P.H.T. Evelyn Lavoie					472
P.H.S. Equipe: Maç. St-Pierre & Tremblay					576
P.H.T. Equipe: Maç. St-Pierre & Tremblay					1676
A battre					
P.H.S. Pauline Robichaud					1198
P.H.T. Pauline Robichaud					503
P.H.S. Equipe: Chaperon Rouge					606
P.H.T. Equipe: Chaperon Rouge					1715

LIGUE FEMINE DES PETITES QUILLES DE St-Jean-Port-Joli Résultats de la semaine du 12 décembre 1979.

	QUI	PTS
1. L'Auvergnat	18128	57
2. Caisse Populaire St-Jean	17700	42
3. Restaurant Denis	17479	48
4. pièces Acc. St-Jean Inc.	16915	29
L'Auvergnat		
P.H.S. Chantal Caron		167
P.H.T. Annette Leclerc		390
Caisse Populaire St-Jean		165
P.H.S. Monique Bourgault		387
P.H.T. Denise C. Lafleur		
Restaurant Denis		128
P.H.S. Réjeanne D. Robichaud		352
P.H.T. Réjeanne D. Robichaud		
Pièces Acc. St-Jean Inc.		179
P.H.S. Aline R. Caron		442
P.H.T. Aline R. Caron		
A battre		
P.H.S. Annette Leclerc		195
P.H.T. Denise C. Lafleur		483
Gisèle G. Dureau, statisticienne		

Ligue de quilles féminine de Tourville Classement au 12 décembre 79

1 Lorraine Lord	5724	39	146.74	
2 Pauline Lajoie	5370	39	137.69	
3 Gisèle Favreau	4518	33	136.90	
4 Martyne Favreau	5326	39	136.56	
5 Suzelle Thibault	5303	39	135.97	
6 Lise Bérubé	5272	39	135.17	
7 Jacqueline Blier	5215	39	133.71	
8 Paula Bélanger	4785	36	132.91	
9 Aline Mercier	4971	39	127.46	
10 Muriel Chouinard	4894	39	125.48	
SCORES A BATTRE				
P.H.S.I.: Jacqueline Blier				199
P.H.T.I.: Jacqueline Blier				513
P.H.S.E.: Jacqueline Blier				626
P.H.T.E.: Jacqueline Blier				1772
SCORES DE LA SEMAINE				
P.H.S.I.: Martyne Favreau				181
P.H.T.I.: Martyne Favreau				481
P.H.S.E.: Lorraine Lord				607
P.H.T.E.: Gisèle Favreau				1699
POSITION DES EQUIPES				
1. Lorraine Lord	20391	28	130.71	
2. Gisèle Favreau	20284	27	130.02	
3. Pauline Lajoie	20101	26	128.85	
4. Jacqueline Blier	20044	23	128.61	
Plus petite partie: Suzelle Thibault				70
Martyne Favreau responsable, Tourville				

LIGUE DE QUILLES ST-JEAN ST-AUBERT STATISTIQUE AU 03-12-79

Pos. Equipes	PJ	PHS	PHT	TOT	PTS
1 Pain Samson	39	705	1970	24329	42
2 Caisse Populaire	39	722	2014	23976	37
3 L'Artisan	39	711	1906	23860	37
4 Vulcanisation Desrosiers	39	680	1933	23998	34
5 Port-Joli Auto	39	689	1939	24123	34
6 Laurendeau et Frère	39	711	1942	23531	26
7 Garage Deschênes	39	699	1993	23461	25
8 Garage Pellerin	39	684	1959	23549	25
Pos. Joueurs					
1 Hervé Caron	39	205	551	6700	171.31
2 Vital Lapointe	39	194	529	6420	164.24
3 Michel Chouinard	39	202	539	6393	163.36
4 Denis Lair	39	200	517	6345	162.27
5 Roland St-Pierre J.	36	184	515	5815	161.19
6 Paul Deschênes	39	224	572	6262	160.22
7 Henri Pelletier	39	199	523	6246	160.06
8 Gaston Lemieux	36	202	551	5758	159.34
9 Jean-Claude Cormier	39	199	535	6212	159.11
10 Albert Lebel	18	194	502	2832	157.06

RECORD SEMAINE
P.H.S. IND. Roland St-Pierre J. 183
P.H.T. IND. Michel Chouinard 539
P.H.S. EQUI: Vulc. Desrosiers 680
P.H.T. EQUI: Port-Joli Auto 1869

RECORD ANNEE
P.H.S. IND. Paul Deschênes 224
P.H.T. IND. Lucien Caron 588
P.H.S. EQUI: Caisse Populaire 722
P.H.T. EQUI: Caisse Populaire 2014

MOYENNE DES EQUIPES
1 Pain Samson 155.75
2 Port-Joli Auto 154.75
3 Vulcanisation Desrosiers 153.75
4 Caisse Populaire 153.25
5 L'Artisan 152.50
6 Garage Deschênes 151.25
7 Laurendeau et Frère 150.75
8 Garage Pellerin 150.75
MOYENNE 32 JOUEURS (152.75)
Conrad Legros, secrétaire

LIGUE DE PETITES QUILLES LES JOYEUX NAUFRAGES PROGRAMME DU 17 DECEMBRE 79

Position des équipes	PJ	PTT	PTS	MOY
Syn. Fonct Prov: G. Fontaine	39	24227	38	621.2
Le Bûcheron: J.P. Barde	39	22915	30	587.5
Marché E.B. Enr: E. Bernier	39	23084	27	591.8
Tissus Gilles Enr: G. Gaudreau	39	22583	25	579.0
Serv. PneuS CTR: A. Gaudreau	39	21789	17	558.9
Emile Couture: L. Fournier	39	21856	15	564.1
Record de la ligue à battre				
P.H.S. Ind: H: Raymond Gaumond				229
F: Colette Fournier				192
P.H.S. Equipe: Le Bûcheron: J.P. Barde Capt.				742
P.H.T. Ind.: H: Denis Gaudreau				565
F: Annette Gaudreau				457
P.H.T. Equipe: Marché E.B. Enr: E. Bernier capt				2132

Un patin-o-thon pour les Pointes de diamants de St-Pamphile

(A. Fl.) Sous la responsabilité de Mme Agathe Dubé du Comité des ressources, un patin-o-thon sera tenu à l'aréna de St-Pamphile le 24 janvier prochain de 18.00 à 20.00 hres au profit du club de patinage artistique. Cette activité sera rehaussée par la présence des instructeurs Guy Cormier et Carole Simard. De plus, tout au long du patin-o-thon, il y aura chants, jeux, parade

affichant les noms des principaux commendants. Finalement, toujours dans le but d'encourager les patineuses, une reine et des duchesses seront élues parmi celles qui auront récolté le plus de commanditaires. Le comité organisateur compte bien réussir ce patin-o-thon à condition que la population sache répondre généreusement à la demande des patineuses.

DEC. 21-22-23 VEN. SAM. DIM.

L'ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE

HOURRA OURY!

LA GRANDE QUINZAINES DE FILMS

enfin... LA CARAPATÉ LA FUITE à 4 PATTES

un film de GERARD OURY

avec PIERRE RICHARD et VICTOR LANOUX

RAYMOND BUISSE, CLAUDE BROUET, JONNY CAUDRU, JEAN PIERRE DAMAS, CHRISTOPHE GAZDAR, PHILIPPE GÉRARD, JACQUES GUYOT, DANIEL L. THOMPSON, MARC M. PHILIPPE GÉRARD, INTERNATIONAL

2 ième GRAND FILM

INCROYABLE! INSUPPORTABLE!

CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE Ste-Perpétue 359-2444

Joyeux Noël Bonne Année

en primeur! LE DRAGON EST MORT, VIVE LETIGRE

POUR TOUS

LES FOUS DU VOLANT

ILS DÉCLENCHENT UN PEU PARTOUT LES CARAMBOLAGES LES PLUS SPECTACULAIRES!

2e FILM

AVALANCHE

Du 21 au 23 décembre

Pour ce programme -14 ans: \$1.50

Le cinéma sera fermé le 24 décembre

Joyeux Noël à tous!

Cinéma POCATIÈRE 807, 4ième avenue 856 1862 Affiliation-Ciné Agence

La plus grande aventure de l'espace... POUR TOUS

Revenu de lointaines galaxies, Buck Rogers retrouve la Terre au 25^e siècle!

Représentation spéciale dimanche à 1 1/2 hre. Adm. (-14 ans): \$1.50

"BUCK ROGERS AU 25^e SIECLE"

"BUCK ROGERS IN THE 25th CENTURY"

GIL GERARD, PAMELA HENSLEY, ERIM GRAY, TIM O'CONNOR, HENRY SILVA

2e FILM

pour relever UN DÉFI!

LA TAVERNE DE L'ENFER

avec Sylvester Stallone

21 au 23 décembre

Cinéma PORT-JOLI St-Jean-Port-Joli 598 6403 Affiliation-Ciné Agence

Ligue de hockey Olympique de La Pocatière

Plourde Auto maintient son emprise au classement officiel

Le Plourde Auto maintient son emprise au classement officiel de la ligue de hockey Olympique de La Pocatière. Il a un record de 10 victoires, 4 défaites et un match nul pour un total de 23 points. Le Pavillon Pontiac-Buick est au deuxième rang avec ses 9 victoires, 7 parties de perdues et une nulle, à 4 points des meneurs. En troisième position, avec 14 points, l'hotel Ste-Anne se situe avec seulement 2 points d'avance sur le Nadeau Esso qui ferme la marche avec 12 points.

Les gardiens de buts du Plourde Auto détiennent toujours la meilleure défensive de la ligue. Jacques Duquette et Gérald St-Pierre ont laissé passer seulement 45 rondelles en 17

rencontres pour une moyenne d'équipe de 2.64 buts par joute. Jocelyn Duval du Pavillon Pontiac-Buick, vient au deuxième rang avec une moyenne de 3.47 buts alloués par partie. Claude Soucy de l'hotel Ste-Anne est au troisième rang avec 3.76 de moyenne et les gardiens de but du Nadeau Esso, Michel Masson et Jacques Fournier, ferment la marche avec 3.88 de moyenne.

Chez les compteurs de la ligue, Sylvio Bélanger et Pierre Coulombe partagent la première position avec chacun 37 points. Sylvio Bélanger du Plourde Auto domine dans le domaine des francs buts avec 20 tandis que Coulombe de l'hotel Ste-Anne est celui qui a le plus

d'assiste avec 23. Deux joueurs du Plourde Auto, Langis Laflamme et Jean-Marc Morin sont exaequo en deuxième position, avec 30 points. André Chamberland, également du Plourde Auto, les suit avec 29 points. Deux joueurs de l'hotel Ste-Anne, Jacques Lévesque et Elphège Lévesque ont dépassé le cap des 20 points, avec respectivement 25 points et 24 points.

Voici la liste des 10 meilleurs compteurs de la ligue:

LIGUE DE HOCKEY OLYMPIQUE DE LA POCATIÈRE						
Nom, club	PJ	B	A	PTS	PUN	
Sylvio Bélanger, Plourde Auto	16	20	17	37	16	
Pierre Coulombe, Hotel Ste Anne	17	14	23	37	10	
Langis Laflamme, Plourde Auto	16	19	11	30	16	
Jean Marc Morin, Plourde Auto	13	12	18	30	8	
André Chamberland, Plourde Auto	15	10	19	29	61	
Jacques Lévesque, Hotel Ste Anne	17	10	15	25	33	
Elphège Lévesque, Hotel Ste Anne	16	13	11	24	0	
Rosaire Chrétien, Pav. Pontiac-Buick	14	8	11	19	0	
Yvon Castonguay, Plourde Auto	17	4	15	19	16	
Marcel Moreau, Pav. Pontiac-Buick	8	10	18	23	300	

GARDIENS DE BUTS					
Nom, club	PJ	BC	BL	MOY	
Jacques Duquette, Plourde Auto	15	37	0	2.46	
Gérald St-Pierre, Plourde Auto	2	8	0	4.00	
Total, Plourde Auto	17	45	0	2.64	
Jocelyn Duval, Pav. Pontiac-Buick	17	59	1	3.47	
Claude Soucy, Hotel Ste Anne	17	64	0	3.76	
Michel Masson, Nadeau Esso	16	56	0	3.50	
Jacques Fournier, Nadeau Esso	1	10	0	10.00	
Total, Nadeau Esso	17	66	0	3.88	

CLASSEMENT OFFICIEL							
Club	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Plourde Auto	17	10	4	3	81	45	23
Pavillon Pontiac-Buick	17	9	7	1	60	59	19
Hotel Ste Anne	17	6	9	2	54	60	14
Nadeau Esso	17	5	10	2	39	66	12

André Champagne, vice-président
Ligue de hockey Olympique de La Pocatière

Inscription pour cours de natation (Sécurité aquatique)

La prochaine session de cours de sécurité aquatique est intensive, c'est-à-dire deux cours par semaine pendant six semaines. Les cours ont, comme par le passé, une durée de 12 périodes de 50 minutes. Tous les grades sont offerts à l'exception des 18 mois-3 ans

et 3 à 6 ans. L'inscription aura lieu les 8 janvier 80 de 20:00 à 21:30 heures. 9 janvier 80 de 16:00 à 17:30 heures. 10 janvier 80 de 20:00 à 21:30 heures.

Etant donné le caractère intensif, les inscriptions sont limitées, donc, ceux et celles qui sont intéressés à suivre

ces cours sont priés de se présenter à la piscine du Centre Culturel et Récréatif aux dates ci-haut mentionnées.

Centre Culturel et Récréatif
141, boul. Taché est, Montmagny.

Joyeux Noël et Bonne Année

à tous nos clients et amis ainsi qu'à toute la population

LOUIS GOULET, gérant

Bar Salon
L'Espinay
Route 132 est
Montmagny
248-9040

Restaurant Bar
"La Relâche"
Sortie Autoroute 20
St-Pierre
248-6066



En décembre à l'Artisan:

En vedette les vendredi et samedi:
"LES DIXIES"
Du jeudi au dimanche:
"DISCO"

Veillée du Jour de l'An le 31 décembre.
Cartes en vente présentement.
N.B.: Du 20 décembre au 6 janvier,
DISCO A TOUS LES SOIRS

L'Artisan Enr.
Gaétan Chouinard, prop.
St-Jean Port-Joli **598-6909**

Table d'Hôte

ENTRÉE:
Tête fromagée à la Française

POTAGE:
Soupe aux pois
Crème de Poireaux
Consommé au Sherry

PLAT PRINCIPAL GARNI:
Homard bouilli et beurre à l'ail \$10.00
Homard froid ou à la Parisienne \$10.00
Filet mignon aux champignons \$9.00
Bêbé saumon au beurre blanc \$9.00
Ragoût de boulettes \$7.50

DESSERT:
Parfait à la menthe verte
Ananas Esquimaux ou
Crème glacée avec salade de fruits

THÉ - CAFÉ - LAIT

Réservez maintenant. Prix spéciaux pour les groupes de 5 personnes et plus.

En vedette, groupe Rock:
"ROCAMBO"

Pavillon Castel des Falaises
St-Jean Port-Joli
598-6414

EN VEDETTE POUR DECEMBRE:

Du jeudi au dimanche

BAR BELLEVUE
Marcel Gaudreau prop.
150, Boul. Taché Ouest, Montmagny
Tel. Bar: 248-4815
Res: 248-1282

SPECIAL DU TEMPS DES FETES A

L'Hôtel Clouthier
Ste-Perpétue
VENDREDI LE 21 DECEMBRE
Veillée du club de ballon-balai
Hôtel Clouthier

Les 22, 23 et 25 décembre
Musique disco et moderne
Jeudi le 27 décembre
Veillée hommages à
Elvis et les Beatles
plus musique disco

Pour vos réservations de réceptions de noces, il reste encore quelques journées de libres en juin, juillet, août et septembre 80

HOTEL CLOUTHIER
Ste-Perpétue 359-9910



De la part de la direction et du personnel des cinémas Lafontaine

Joyeux Noël

Vous allez adorer avec... toutes les larmes de votre corps

Du 21 au 27 décembre

POUR TOUS

JON VOIGHT FAYE DUNAWAY

RICKY SCHRODER

LE CHAMPION

(THE CHAMP)

FERMÉ LE 24 DÉCEMBRE AU SOIR

Les cinémas Lafontaine 1 et 2 sont maintenant ouverts le dimanche après-midi à compter de 1.30 hre.



Matinée pour enfants samedi le 22 décembre à 1.15 hre. Admission: \$1.00

Tempête: 7.15 hres.
Champion: 9.15 hres.



JAMES CAAN JANE FONDA JASON ROBARDS

Le Souffle de la Tempête

2e FILM

cinéma **LAFONTAINE 1**
Montmagny 248-1454

A l'apogée de sa carrière, Agatha Christie disparaît...

Il n'existait au monde qu'une seule femme capable de commettre un crime parfait!

VANESSA REDGRAVE **DUSTIN HOFFMAN**

Agatha

VERSION FRANCAISE

Cuisine: 7.30 hres.
Agatha: 8.55 hres.

14 ANS



JACQUELINE BISSET
"La Grande Cuisine"

Du 21 au 27 déc.

cinéma **LAFONTAINE 2**
Montmagny 248-1454

VOUS VOUS CROYEZ DANS L'INTIMITÉ, MAIS...

HOTEL des VOYEURS

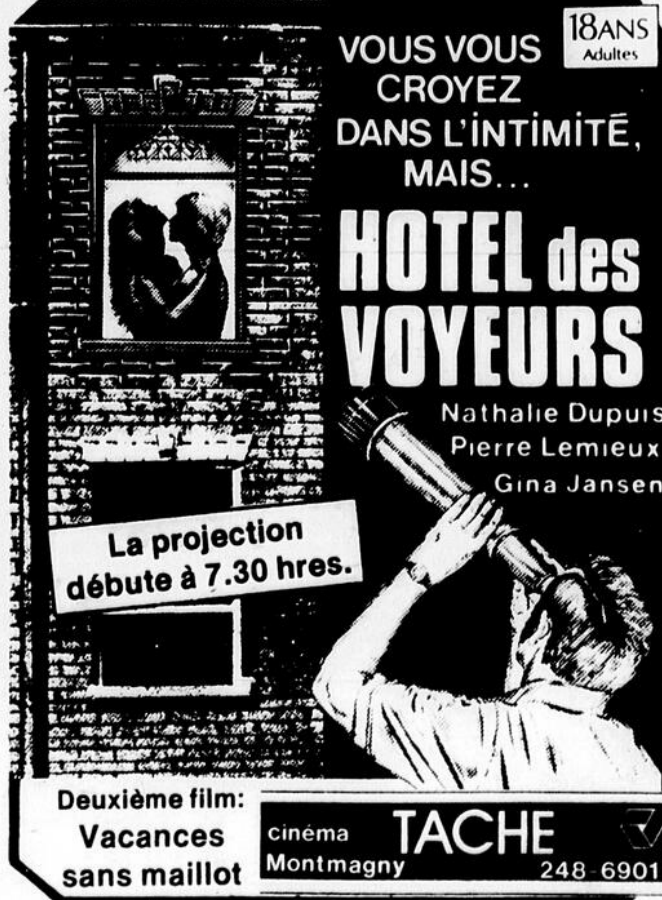
Nathalie Dupuis
Pierre Lemieux
Gina Jansen

La projection débute à 7.30 hres.

Deuxième film:
Vacances sans maillot

cinéma **TACHE**
Montmagny 248-6901

18 ANS Adultes





Bernard Bélanger
Président et directeur général



Clément Labelle
Vice-prés. & gérant des ventes



Germain Ouellet
Contrôleur

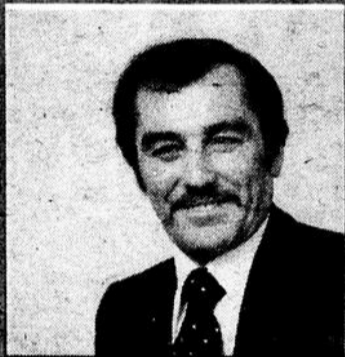


La direction ainsi
que tous les
employés de
Plourde Auto Inc.
souhaite à toute sa
clientèle un

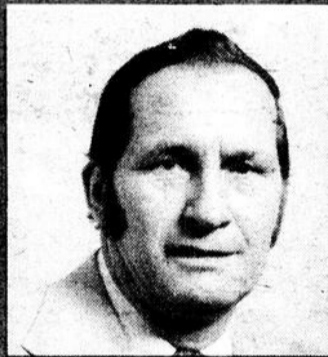
**Joyeux
Noël**



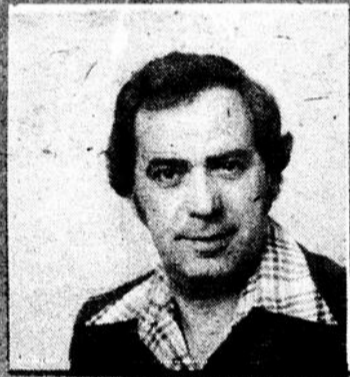
Valmont Lizotte
Assistant directeur des ventes



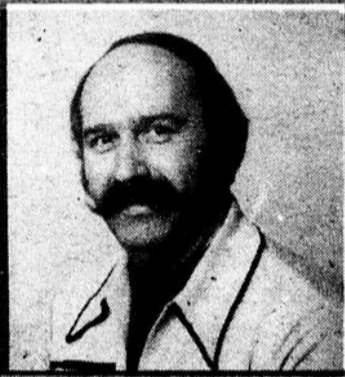
Adélard Nicol
Directeur du service



Jean-Denis Bélanger
Gérant service automobile



René Lévesque
Conseiller en service automobile



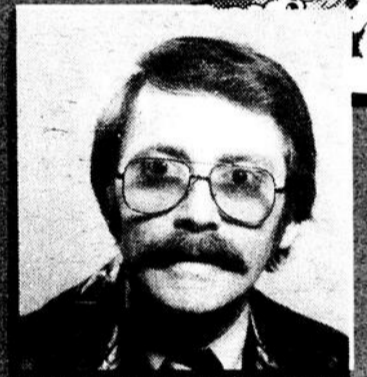
Boréal Lévesque
Responsable de la garantie



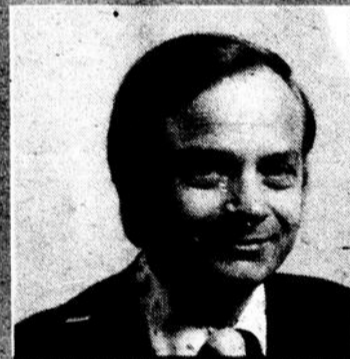
Jean-Denis Briand
Gérant service camion



Gaston Pelletier
Contrôleur dévoué



Zolt Ouellet
Directeur du crédit



Yvon Lizotte
Gérant pièces camions



Jocelyn Lévesque
Assistant-comptable



Jacques Pelletier
Préposé à l'inventaire
autos et camions



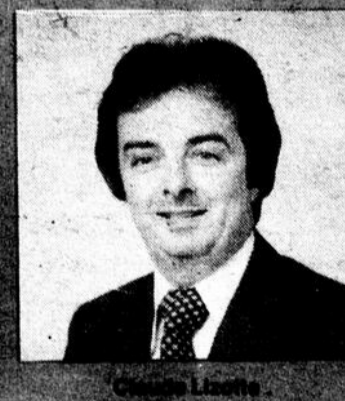
Raymond Anott
Gérant pièces autos



Solange Dubé
Réceptionniste



Maurice Anott
Représentant autos



Claude Lizotte
Représentant autos



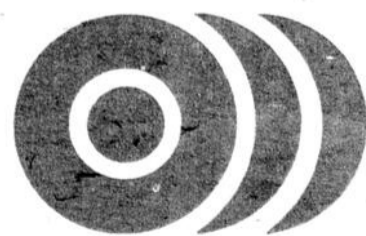
Léo St-Pierre
Représentant autos



Michel Proulx
Représentant camions



Lewis Roy
Représentant autos



plourde
la pociatière, qué.